

GAID SALAH :

"PERSONNE N'A LE POUVOIR D'ENTRAVER LA MARCHÉ DE L'ALGÉRIE"

Page 3

LOIS RELATIVES
AUX ÉLECTIONS
**L'AVANTAGE
DU
PARLEMENT**
Page 5

ISSN : 1112-7449
MIDI
L'info, rien que l'info
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

ACCUSÉ DE SAPER
LE MORAL DE L'ARMÉE
**KARIM
TABBOU
EMPRISONNÉ**
Page 5

N° 3791 | Ven. 13 - Sam. 14 septembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DÉCÈS ET DÉGÂTS DANS DES PLUIES TORRENTIELLES

ALGER CROULE SOUS LES EAUX !

Page 6



POUR LE 30^e VENDREDI DE SUITE

SAID BOUTEFLIKA, HANOUNE, TOUFIK ET TARTAG

**LES MANIFESTANTS
MAINTIENNENT LE CAP**

**LE PROCÈS FIXÉ
AU 23 SEPTEMBRE**

Page 5

Page 3



1
*adolescent noyé
dans un plan d'eau
à Cheniguel,
Médéa.*

33
*morts et plus de
1.500 blessés
déplorés en une
semaine.*

209
*cas de brucellose
humaine pris en
charge à Ghardaïa
en 2019.*

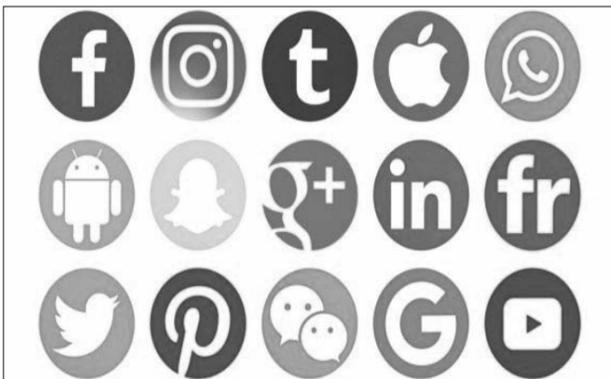
Sensibilisation aux fléaux sociaux en milieu scolaire à Djelfa

Une campagne de sensibilisation aux dangers des fléaux sociaux en milieu scolaire a été mise au point par les services de la sûreté de wilaya de Djelfa, à l'occasion de la rentrée scolaire. Cette campagne se fera en coordination avec la direction de l'Éducation de la wilaya. Elle a pour objectif de sensibiliser les élèves des trois cycles éducatifs sur les risques liés à certains fléaux sociaux, à l'instar des jeux électroniques, des drogues et du mauvais usage de l'Internet. Des cours axés sur les bon réflexes à adopter en milieu scolaire, et la manière de traverser la route, pour les plus petits, sont, également, programmés à leur intention. Parallèlement à cette campagne ciblant plusieurs établissements éducatifs de la région, la Sûreté de wilaya de Djelfa a procédé, en ce début de rentrée scolaire, au lancement de la mise en œuvre d'un plan sécuritaire visant la garantie d'une année scolaire sans accidents. Il a cité parmi les mesures englobées par ce plan sécuritaire, l'intensification des patrouilles de police motorisées et pédestres



dans le périmètre des établissements scolaires, aux fins d'assurer la sécurité des élèves, et ce en empêchant les stationnements anarchiques et les manœuvres dangereuses aux abords des écoles, entre autres.

Mise en garde contre "l'exploitation des enfants" sur les réseaux sociaux



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a mis en garde contre l'exploitation des enfants sur les réseaux sociaux par le biais de "messages destructeurs" auxquels ils sont exposés en discutant en ligne avec des incon-

nus. Lors d'une rencontre avec la presse, après avoir donné le coup d'envoi de la nouvelle rentrée scolaire depuis un nouveau lycée inauguré dans la commune de Aïn-Tine, le ministre a affirmé que "l'enfant, l'élève ou le jeune homme reçoit à travers les réseaux sociaux des messages nuisibles dont il faut s'éloigner", tout en insistant sur la sensibilisation des utilisateurs de ces réseaux, notamment les plus jeunes, pour qu'ils soient plus prudents en conversant avec des "anonymes". M. Belmechdi a ajouté que "les enfants peuvent entrer en contact avec des personnes qui distillent des messages de défiance et de scepticisme vis-à-vis de l'Algérie, ses institutions, son histoire ainsi que son indépendance", estimant qu'il s'agit aujourd'hui de les accompagner avec le concours de tous, enseignants, éducateurs, imams et parents pour les sensibiliser à ce genre de danger. Soulignant que la morale du cours inaugural sur "L'amour de la patrie et la loyauté envers le pays" auquel il a assisté "est de renoncer à la sédition et à la corruption".

Lâcher expérimental de 300 perdrix à Boubhir

L'opération d'un lâcher expérimental de 300 perdrix gabra a été effectuée à Boubhir dans la commune d'Ifigha, située 8 kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou. Cette opération, réalisée dans le cadre d'un programme de trois années entamé en 2018, s'est déroulée en présence du directeur du Centre cynégétique de Zéralda (CCZ), du président de l'assemblée populaire d'Ifigha, du responsable de la circonscription des forêts d'Azazga et de nombreux chasseurs. Ces lâchers, réalisés dans le cadre d'une convention signée entre la Fédération des chasseurs, la conservation des forêts et le CCZ, visent à réhabiliter la faune cynégétique par la reconstitution des populations de perdrix. L'une des missions du CCZ est l'accompagnement des chasseurs pour le développement de l'activité cynégétique. Le bilan du premier lâcher, effectué en 2018, est pleinement réussi au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou où il a été observé 10 couples de perdrix sur 37 hectares soit entre 30 et 32 couples sur 100 hectares. Dans les autres wilayas ou des lâchers similaires ont été effectués, la moyenne a été de 10 couples sur 100 hectares. Ces résultats encourageants placent



la wilaya de Tizi-Ouzou première à l'échelle nationale en termes de taux de réussite des lâchers de perdrix.

Un ballon Mickey envoyé d'Alsace retrouvé en... Suède

Un ballon, une ficelle, un petit morceau de carton et c'est parti pour un vol ! Un couple de Seebach, au nord de l'Alsace a acheté un ballon Mickey à la fête de la Pentecôte de Wissembourg pour leur petite fille de huit mois.

La petite avait un peu peur quand il touchait le plafond. Alors le couple a décidé de l'envoyer dans les airs avec leurs coordonnées de sa maman. Le 11 juillet, soit un mois après l'envol, un message est arrivé sur le téléphone de Laëtitia Zimpelmann. C'était une dame danoise qui avait retrouvé le ballon en vacances en Suède. Elle avait mis la photo de son mari avec le ballon.

La police s'occupe aussi de retrouver les... doudous

Alerte doudou retrouvé ! La police de Meurthe-et-Moselle a lancé un appel insolite ce mardi. Elle cherche le ou la propriétaire du fameux doudou recueilli, ce mardi matin rue Henri-Bazin à Nancy par un - papa policier -. Depuis, le petit tigre (à moins que ce ne soit un chat ?) repose tranquillement dans le bureau du fonctionnaire, dans l'attente de retrouver son petit partenaire de jeu habituel. Rien ne presse, ça peut attendre la fin de la sieste. Avec humour, la police nationale 54 se dit disponible "H24 7/7".

D
I
X
I
T



RAOUF BERNAOUI

"La première décision concerne l'aide financière réservée aux clubs professionnels qui représenteront l'Algérie dans les compétitions africaines. L'État prendra en charge leurs frais en attendant d'autres décisions historiques et précieuses..."

ELECTION PRÉSIDENTIELLE:

"Personne n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie"

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée, a affirmé, jeudi à Constantine, que "personne n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie et l'empêcher d'atteindre son objectif".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Toutefois, l'unique constante et certaine est que l'Algérie sortira de sa crise, et personne, je dis bien personne, n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie et l'empêcher d'atteindre son objectif", a-t-il déclaré dans une allocution d'orientation prononcée lors d'une réunion avec les cadres et les personnels diffusée à toutes les unités de la 5e Région, via visioconférence, au troisième jour de sa visite dans cette Région, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Il a ajouté: "De cette tribune, je dis que tout ce qui a été réalisé sur le terrain, à bien des niveaux et dans plusieurs domaines pour accélérer la résolution de cette crise et la mise en place des conditions idoines pour satisfaire les revendications populaires pressantes, à leur tête l'ouverture du champ au peuple algérien pour accomplir son devoir national envers son pays, en faisant aboutir la démocratie escomptée, à travers le choix libre et transparent de l'homme patriotique qu'il faut, fidèle à sa patrie et à son glorieux patrimoine novembriste", précise la même source.

Le général de corps d'Armée a souligné, que "Parmi les plus importantes preuves de la sécurisation du processus des prochaines élections présidentielles et de la garantie de leur bon déroulement, en toute transparence et clarté, à même de permettre au peuple algérien d'exprimer librement ses choix, l'on cite les riches conclusions



issues du Conseil des ministres, en date du 09 septembre 2019, sous la présidence du chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, qui a tenu à donner ses instructions pour réunir toutes les conditions, à même de préparer convenablement les présidentielles et mettre à disposition tous les moyens pour leur déroulement dans la transparence et l'intégrité". "Il est clair que la création de l'Autorité nationale indépendante, chargée des élections ainsi que l'amendement de la loi organique portant sur le régime électoral, ces deux projets de textes à présenter aux deux chambres du Parlement pour étude, discussion et approbation, avant d'être soumis au Conseil constitutionnel, sont la preuve manifeste de la volonté et de la détermination de l'Etat, avec toutes ses institutions, à aller de l'avant afin de mettre en place toutes les conditions pour réussir ce rendez-vous électoral majeur", a-t-il soutenu. Il a relevé que dans ce contexte, "Nous considérons que la concrétisation de ces attentes populaires constitue des étapes considérables franchies sur la voie de garantie du bon déroulement de cette importante échéance nationale, conformément aux espérances que le peuple algérien ne cesse de revendiquer leur concrétisation réelle et sur le terrain". Pour lui, "le Conseil des ministres a

abordé deux questions importantes: la première concerne l'augmentation de la prime des personnes aux besoins spécifiques, de 4.000 à 10.000 Dinars. Une décision judiciaire prise par le gouvernement, concernant cette frange qui permettra d'alléger les charges de la vie et c'est là une autre image reluisante de la prise en charge de l'Etat de cette catégorie de notre peuple".

"Quant à la seconde, elle concerne la préparation efficace de la prochaine rentrée universitaire 2019-2020, devant assurer à nos étudiants une rentrée universitaire réussie et prometteuse, leur permettant d'acquérir le savoir, d'élever leur niveau cognitif et scientifique, et de mettre les jalons d'un avenir professionnel prometteur, sachant qu'ils représentent les cadres de demain et le potentiel humain du pays, de qui la patrie et le peuple attendent une contribution productive et positive, permettant à l'Algérie un essor qualitatif sur la voie du développement et du progrès", a-t-il dit.

"Je tiens également, en cette occasion, à remercier le gouvernement, sous la conduite du Premier ministre Noureddine Bedoui, qui a pu s'acquitter de ses missions dans des conditions difficiles et exceptionnelles, et concrétiser de nombreuses réalisations sur le terrain au profit du peuple algérien, et pour prendre en

charge les problèmes socio-économiques rencontrés. C'est une vérité que nous disons aujourd'hui, sans exagération ni complaisance, partant du principe de dire au fauteur qu'il a mal agi et au bienfaiteur qu'il a bien agi", a indiqué le général de corps d'Armée.

Le général de corps d'Armée a souligné, que "L'attachement aux grandes valeurs et aux nobles principes de Novembre demeure la clé pour tout problème auquel l'Algérie pourrait s'exposer, et qu'il n'y a pas de place en Algérie pour les ennemis de Novembre, ni pour ceux qui veulent tenir le bâton par le milieu. Soit on est avec l'Algérie, de manière claire et courageuse, soit on est avec ses ennemis".

Le général de corps d'Armée a indiqué, que "L'Instance de médiation et de dialogue a présenté la synthèse finale des résultats de ses travaux au chef de l'Etat, des résultats qui reflètent l'avis d'une large frange de la classe politique et de la société civile, outre les avis d'un nombre considérable de jeunes ayant participé aux marches pacifiques".

"Rien n'est impossible face à la volonté des hommes qui ne connaissent que la victoire et la consolidation du triomphe. Il est certain que les plus hauts rangs du triomphe est celui de la patrie, car l'Algérie ne peut accepter un autre sort que la victoire, en dépit des crises et des adversités, et n'acceptera que la réussite, quelles que soient les circonstances", a-t-il relevé soulignant que "C'est là la distinction de gloire qui vient attester de la supériorité de l'Algérie et sa primauté".

L.B.

SAID BOUTEFLIKA, HANOUNE, TOUFIK ET TARTAG

Le procès aura lieu

le 23 septembre

Le procès de Saïd Bouteflika, Louisa Hanoune et des généraux Mohamed Mediène (dit Toufik) et Bachir Tartag, a été fixé pour le 23 septembre 2019, par le tribunal militaire de Blida, a-t-on appris auprès de l'avocat de la secrétaire générale du PT, Mokrane Ait Larbi. Le tribunal militaire de Blida a rejeté, lundi dernier, une troisième demande de libération, avait annoncé le Parti des travailleurs, dans un communiqué publié mardi.

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), a été écrouée, jeudi 9 mai, à l'issue de son audition par la justice militaire, dans le cadre d'une enquête pour complots contre l'Etat et l'Armée. Les mêmes accusations visent Saïd Bouteflika, le frère de l'ancien chef de l'Etat, Abdellaziz Bouteflika, ainsi que ceux de l'ex-chef de l'ex-Département du renseignement et de la sécurité (DRS), le général Mohamed Mediène, dénommé Toufik et de l'ex-chef de l'ex-Département de la surveillance et de la sécurité (DSS), Bachir Tartag.

DISPOSITIF ÉLECTORAL

Le quitus de Ali Benflis

RANIA NAILA

"L'horizon semble se dégager. Les perspectives s'ouvrent. L'impasse n'apparaît plus comme insurmontable. Jamais notre pays n'a été aussi proche de la sortie de crise. Et jamais, l'élection présidentielle n'est apparue aussi propice à cette sortie de crise....".

Telle est la conclusion, très positive, que l'ancien chef du gouvernement et président du parti Talae Al Hourriyet, Ali Benflis, fait dans un article, globalement élogieux, au sujet du travail accompli par le Panel, publié avant-hier jeudi dans le journal "Le Soir d'Algérie". Ali Benflis considère, que la création de l'Autorité indépendante et la refonte du régime électoral "ont introduit de véritables bouleversements dans la pratique électorale nationale." Selon lui,

l'Autorité indépendante "désormais maîtresse de l'intégralité du processus électoral" a entre les mains les "moyens de son indépendance". Il en est de même du régime électoral qui, écrit-il, de "couverture légale à la tricherie politique et à la fraude électorale (...), peut, enfin, encadrer des élections libres, transparentes et crédibles".

Pour Ali Benflis, il n'y a pas "de place à l'erreur" pour cette troisième tentative d'organiser les élections présidentielles et un autre échec aurait des retombées "particulièrement lourdes".

Dans un message implicite à ceux qui s'opposent à la tenue de l'élection présidentielle, Ali Benflis souligne que "Si les jugements de valeur, si les idées préconçues et si les disqualifications prêtes à l'emploi sont tenus à distance, il apparaîtra aussitôt que l'élection présiden-

tielle ne pourra être, ni plus ni moins, que ce que le peuple algérien souverain voudra lui-même qu'elle soit...". La seule véritable inquiétude exprimée par Benflis, porte sur "l'étoffe" des femmes et les hommes qui auront la charge de mettre en oeuvre ce dispositif "prometteur".

Selon lui, la présidence de l'Autorité indépendante, ainsi que la composition de son conseil, sont le "test décisif", car elles ont, "à elles seules, le pouvoir de donner un surcroît de crédit à ce dispositif prometteur et de l'entourer de la nécessaire confiance ou d'alimenter à son propos les doutes et les suspensions et le condamner ainsi, avant même sa naissance, à n'être rien d'autre qu'une occasion manquée."

R.N.

ALLOCATION AUX PERSONNES
HANDICAPÉES

**10.000 DA
à partir
du 1^{er} octobre**

Le gouvernement a tenu, mercredi, une réunion présidée par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, au cours de laquelle il a été décidé de valoriser l'allocation mensuelle accordée aux personnes handicapées, en l'augmentant à 10.000 DA à partir du 1^{er} octobre prochain, et de rehausser également le taux minimal prévu pour leur recrutement de 1 à 3 %.

Le gouvernement a entamé sa réunion consacrée à l'examen du projet de loi de Finances 2020 (PLF 2020), par la valorisation des allocations accordées aux personnes handicapées et l'amélioration de leurs conditions d'insertion socio-professionnelle, à l'issue des décisions prises à leur profit concernant la rentrée sociale actuelle en leur accordant les mêmes opportunités de scolarisation, d'enseignement et de formation.

Dans ce cadre, le gouvernement a examiné et adopté le projet du décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif 03-45 du 19 janvier 2003, modifié et complété en 2007, fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 7 de la loi 02-09 du 8 mai 2002, relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées. A ce propos, il a été décidé "d'augmenter de 150% la valeur de l'allocation mensuelle des personnes handicapées, soit à 10.000 DA à partir du 1^{er} octobre 2019, au lieu de 4.000 DA actuellement. L'Etat prendra en charge le paiement des cotisations de la sécurité sociale, de 5 % du Salaire national minimum garanti (SNMG). Les personnes bénéficiaires de cette allocation sont les handicapés 100 %, âgés de 18 ans au moins et qui n'ont aucun revenu, soit près de 264.000 bénéficiaires". Il sera procédé également à "l'augmentation du seuil minimal des offres d'emploi imposé aux responsables des entreprises et des administrations et réservé aux personnes handicapées, en âge de travailler, actuellement fixé à 1 %, à 3 % au moins, soit 300 %", avec "la gratuité du transport aérien qui sera pris en charge par la Caisse de solidarité nationale".

Au terme de son intervention, le Premier ministre a indiqué que ces décisions "découlent des convictions du gouvernement de garantir les mêmes niveaux de prise en charge de toutes les catégories de la société, avec l'impératif d'accorder l'intérêt primordial à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, par souci de concrétiser la justice et l'équité sociales", estimant ceci, "un devoir national qui requiert de tout un chacun de contribuer à la prise en charge de cette catégorie, toutes les décisions prises étant minutieusement étudiée et appliquées sur le terrain, de manière palpable par le citoyen".

Concernant les nouveaux acquis de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, notamment la revalorisation de l'allocation mensuelle, le Premier ministre a ordonné "son application de manière directe, avec revalorisation annuelle et progressive pour atteindre le Salaire national minimum garanti (SNMG)".

R.N.

INVESTISSEMENT ÉTRANGER :

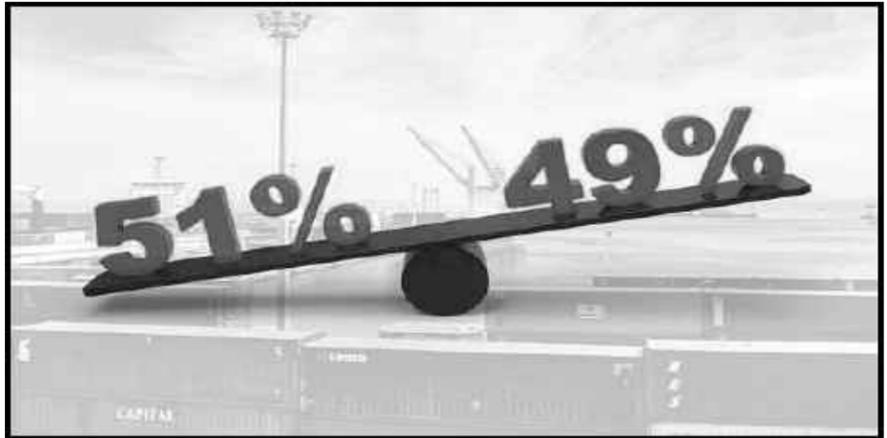
Levée des restrictions de la règle 51/49 %

L'avant-projet de loi de Finances 2020, présenté mercredi en Conseil du gouvernement, propose la levée des restrictions prévues dans le cadre de la règle 51/49 %, applicables aux investissements étrangers en Algérie pour les secteurs non stratégiques.

ROSA CHAOUI

Cette mesure vise, selon le communiqué des services du Premier ministre, "à renforcer l'attractivité de l'économie nationale". Instaurée en vertu de la loi des Finances 2009, la règle dite 51/49 % fixe la part de participation d'un investisseur étranger dans une société de droit algérien à 49%, contre un taux de 51% du capital social pour l'investisseur local.

En 2016, cette règle a été retirée du code de l'investissement, dans le cadre de la réforme du Codes des investissements, pour être encadrée, depuis, par les lois de



Finances successives. Dans l'objectif de drainer des capitaux étrangers au profit de l'économie nationale, créer de la richesse et des emplois et la promotion des activités économiques dans plusieurs secteurs, qui pâtissent de contraintes et d'entraves inhibant l'acte d'investir, le Premier ministre a appelé à la mise en place de tous les mécanismes pratiques, à même d'améliorer le climat d'affaires et de réunir toutes les conditions incitatives.

Pour encourager l'investissement local, M. Bedoui a appelé à l'exonération des start-up et des investissements des jeunes

porteurs des projets, des différents impôts et taxes et la mise en place de mesures incitatives, à même de leur faciliter l'accès au foncier, aux fins d'extension de leurs projets. M. Bedoui a ordonné de charger une commission composée des ministères des Finances, de l'Industrie, de l'Environnement, du Travail, du Commerce et de l'Agriculture, de proposer une série de mesures et de facilitations indispensables, au titre de ce projet de loi, en vue d'amener cette catégorie d'entreprises, à concrétiser ses projets.

R.C.

EN FONCTION DES SIGNES DE RICHESSE MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Proposition d'impôts sur la fortune

CHAHINE ASTOUATI

L'avant-projet de loi de Finances 2020 (PLF), examiné mercredi en Conseil du gouvernement, propose le renforcement des impôts et taxes sur la fortune et les biens, en fonction des signes de richesse mobilière et immobilière. Cette proposition vise à "assurer une meilleure répartition des charges fiscales entre les citoyens", a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

L'imposition d'un impôt, allant de 1 à 3,5%, sur tout patrimoine d'une valeur supérieure à 50 millions de dinars, avait été introduite dans le projet de loi de Finances (PLF) 2018, avant sa suppression,

sur proposition de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Les biens visés dans le PLF 2018 étaient essentiellement, les biens immobiliers, les véhicules particuliers d'une cylindrée supérieure à 2.000 cm³ (essence) et de 2.200 cm³ (gasoil), les yachts et bateaux de plaisance, les chevaux de course, les avions de tourisme, les objets d'art estimés à plus de 500.000 DA, les bijoux et pierreries, or et métaux précieux. Cependant, la Commission des finances et du budget de l'APN avait ensuite proposé, dans le cadre des propositions d'amendements relatives au PLF 2018, de supprimer la disposition relative à l'imposition d'un impôt sur la

fortune, afin d'"éviter une fuite des capitaux vers le circuit informel". La Commission avait alors expliqué qu'il était très difficile d'appliquer cet impôt sur la fortune, du fait du faible niveau de digitalisation au niveau des services des Finances, ce qui rendait très compliqué l'identification et le recensement des fortunes. Un tel impôt aurait constitué une "double imposition" du fait que les personnes activant dans le secteur formel sont déjà soumises à plusieurs impôts et taxes, avait argué la Commission. Pour rappel, un impôt sur le patrimoine avait été institué par la loi de Finances de 1993, mais ses recettes sont demeurées très faibles.

C.A.

VÉHICULES D'OCCASION DE MOINS DE 3 ANS

Fin de l'interdiction d'importation

L'avant-projet de loi de Finances 2020 (PLF 2020), présenté mercredi en Conseil du gouvernement, autorise les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion de moins de trois (3) ans, à leurs propres frais et paiement des droits et taxes afférents. Intervenant lors de la réunion du Conseil du gouvernement, le Premier ministre a appelé à "la concrétisation de la décision d'autoriser les citoyens à importer des véhicules d'occasion de moins de trois (3) ans, à leurs propres frais, et dans le respect des normes et standards internationaux, notamment la protection de l'environnement". Cette mesure intervient en réponse aux revendications récurrentes des Parlementaires, des représentants de la société et des consommateurs. De son côté, le ministre du Commerce, Saïd Djellab avait, rappelle-t-

on, précisé que ce retour projeté par le gouvernement, de l'importation des véhicules d'occasion, permettrait de "faire pression" sur le marché des véhicules assemblés localement.

"L'importation des véhicules d'occasion constituera un facteur exogène, favorisant la baisse des prix, et donnera au citoyen la chance d'acquiescer un véhicule, en fonctions de ses moyens", a ajouté M. Djellab, soulignant l'importance "d'examiner tous les aspects relatifs à ce dossier, afin de ne pas altérer le pouvoir d'achat des citoyens et créer un marché automobile équilibré en Algérie". L'approche en cours d'élaboration par les ministères des Finances et du Commerce, inclut le passage par la voie bancaire pour le paiement des véhicules importés, ainsi que les tarifs douaniers à fixer pour ce genre de transac-

tion. Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre d'une "vision globale" sur l'industrie automobile, en cours de préparation, qui prendra en charge, notamment la problématique de l'assemblage CKD/SKD.

Durant les cinq (05) premiers mois de l'année 2019, l'Algérie a importé plus de 1,5 milliard USD des collections CKD destinées à cette filière, contre 1,4 milliards USD durant la même période de l'année 2018.

A noter que l'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans, est interdite actuellement en vertu de la loi de Finances complémentaire 2005. En 2016, l'importation des véhicules neufs a été soumise au système des quotas, avant d'être suspendue à partir de l'année 2018.

R.N.

POUR LE 30^e VENDREDI DE SUITE

Les manifestants maintiennent le cap



Le mouvement populaire ne donne aucun signe d'essoufflement. Entamé le 22 février dernier, il se poursuit, vaille que vaille.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Hier en effet, des Algériens sont sortis manifester dans les rues des nombreuses villes du pays, pour réclamer, comme ils le font depuis le premier vendredi de la contestation populaire, le changement radical du système et le départ des symboles du régime de l'ancien président, Abdelaziz Bouteflika, qui a démissionné le 2 avril dernier, suite à ce soulèvement populaire.

Le Hirak était hier à sa trentième (30^e) manifestation. Et comme les précédentes manifestations, les Algériens qui ont battu le pavé hier, ont de nouveau exprimé leurs revendications, à travers les slogans et les pancartes. Ils ont ainsi réitéré leur attachement indéfectible à un Etat de droit, à une justice indépendante, à la consécration d'un Etat qui garantit toutes les libertés collectives et individuelles Bref, et comme ils le font chaque vendredi, à l'avènement d'une nouvelle République qu'ils n'ont eu de cesse de clamer de tous leurs vœux, depuis maintenant presque sept mois. Les manifestants d'hier ont une fois encore, rejeté l'option de l'élection présidentielle. "*Makanach intikhabates maa el issabates*" (pas d'élections avec les bandes), alors que le pouvoir semble plus décidé que jamais, à organiser le scrutin

présidentiel, avant la fin de l'année. A Alger comme dans les autres villes du pays, des dizaines de milliers d'Algériens ont en effet scandé des slogans, réclamant le départ du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, et du Premier ministre, Nouredine Bedoui, car, à leurs yeux, ils incarnent l'ancien régime de Bouteflika. Les manifestants ont aussi exprimé leur solidarité avec Karim Tabou, en réclamant sa libération. Tabou, qui est une des figures de proue du Hirak, a été arrêté et incarcéré à la prison de Koléa. Ils ont aussi demandé la libération de tous les autres détenus dont, notamment, le moudjahid Lakhdar Bouraga. Hier à Alger, comme annoncé par plusieurs sources, plusieurs personnes ont été arrêtés par les forces de l'ordre.

F. A.

LOIS RELATIVES AUX ÉLECTIONS

Le Parlement donne son aval

PAR IDIR AMMOUR

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont adopté à la majorité, jeudi après midi, les deux projets de lois organiques relatifs à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections et au régime électoral, lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN. A l'issue de la séance de vote, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a indiqué que ces deux textes "*reflètent les bonnes volontés des hautes autorités du pays, pour redonner la parole au peuple qui pourra s'exprimer à travers des élections libres, régulières et transparentes*", lesquelles demeurent "*le seul et unique moyen pour sortir le pays de la crise, qui a perduré et dont les répercussions négatives se pointent à l'horizon*".

Le ministre a estimé, que la

création de l'Autorité nationale indépendante pour l'organisation des élections se veut "*un acquis important*" à part entière pour le peuple et le pays, puisqu'elle engendrera inévitablement, à la faveur des mesures légales qu'elle va contenir, "*une nouvelle culture*" auprès de la classe politique, en matière de "*concurrency politique et d'alternance au pouvoir*".

A cette occasion, le ministre de la Justice a salué les efforts consentis par les membres de l'APN durant l'examen des deux textes de loi avec sincérité, pour sortir le pays de l'impasse et éviter de tomber dans le vide constitutionnel.

Pour rappel, le projet d'amendement partiel de la loi organique relative au régime électoral comporte de nouvelles dispositions, à même de consacrer la régularité, la transparence et la neutralité des prochaines échéances électorales,

notamment l'institution, sous la tutelle de l'Autorité indépendante chargée des élections, d'un fichier national du corps électoral, composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger, lequel sera établi conformément à la législation en vigueur.

Il s'agit également de l'élaboration et de la révision des listes électorales périodiquement et à l'occasion de chaque échéance électorale ou référendaire, par une commission communale pour la révision des listes électorales, sous la supervision de l'Autorité indépendante, laquelle sera composée d'un juge désigné par le président de la Cour territorialement compétent, et de trois citoyens de la commune, choisis par la délégation wilayale de l'Autorité indépendante.

Le candidat à la présidentielle

doit également présenter une liste comportant cinquante-mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées, pour chacune des wilayas, ne saurait être inférieur à 1.200.

Le texte de loi portant création de cette Autorité comprend des dispositions spéciales et pénales, dont la prise de toutes les procédures par cette Autorité en cas de toute atteinte ou menace portée au déroulement normal des opérations électorales, en vue de garantir la conformité de ces opérations, aux textes législatifs et organisationnels en vigueur. Le conseil de la nation a emboité le pas à l'APN, en adoptant, hier vendredi, les deux textes de loi.

I. A.

ACCUSÉ DE SAPER LE MORAL DE L'ARMÉE

Karim Tabbou emprisonné

Karim Tabbou, le coordinateur de l'Union démocratique et sociale (UDS/parti non agréé), a été placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du tribunal de Koléa, devant lequel il a été présenté jeudi matin. C'est son avocat, Me Nouredine

Ahmine, qui écrit sur sa page Facebook, que Karim Tabbou a été mis en détention provisoire, pour "*participation à une entreprise de démolition de l'Armée*".

Pour rappel, le chef de l'UDS a été arrêté mercredi, par des hommes en civil devant

son domicile à Douéra (Alger), et présenté jeudi matin devant le procureur de la République du tribunal de Koléa, qui a décidé de le déférer devant le juge d'instruction.

R. N.

BOUMERDÈS

Le terroriste Chellil El-Ouanas dit El Harith abattu

Un terroriste recherché, en l'occurrence Chellil El-Ouanas, a été abattu jeudi dans la wilaya de Boumerdès, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a récupéré des armes et une quantité de munitions, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'ANP a abattu, le 12 septembre 2019, suite à une embuscade tendue près de la zone de Tertara, commune de Ouled Aissa, wilaya de Boumerdès/1ère Région militaire, le terroriste recherché 'Chellil El-Ouanas' dit 'El Harith+', indique la même source, précisant que 'l'opération s'est soldée par la saisie d'un (01) fusil de chasse modifié, une (01) arme blanche, une quantité de munitions et divers objets'. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, 'un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et les services des Douanes, a arrêté, à Tlemcen/2e RM, un (01) narcotrafiquant et saisi 18,3 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi une autre quantité de la même substance s'élevant à 950 grammes détenue par trois (03) narcotrafiquants à bord d'un camion à Adrar/3e RM', ajoute le communiqué du MDN. Dans un autre contexte, 'un détachement de l'ANP et des Gardes-frontières ont appréhendé, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6e RM, deux (02) individus et saisi 10 groupes électrogènes et deux (02) marteaux-piqueurs, alors que d'autres détachements de l'ANP ont mis en échec des tentatives de contrebande de 6.388 litres de carburant, à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/5e RM'.*

SÛRETÉ DE WILAYA
D'ALGER

Le DGSN installe le nouveau chef

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi, a présidé jeudi, la cérémonie d'installation du Contrôleur de police Bettache M'hamed, au poste de chef de Sûreté de la wilaya d'Alger, dont il assurait depuis juillet 2018, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). S'exprimant lors de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée en présence de cadres supérieurs de la Direction centrale et des services de la Sûreté d'Alger, le DGSN a salué "*les efforts des forces de police dans la lutte et la prévention contre la criminalité*", appelant à "*d'avantage d'efforts et de vigilance, pour assurer la protection des personnes et des biens, et renforcer la sécurité et la quiétude au sein de la société*". Il a également appelé à "*l'impératif de respecter la loi et les principes des droits de l'Homme*" et à "*la coordination avec tous les partenaires de sécurité et les autorités publiques, à même de renforcer le système sécuritaire national*".

R. N.

DÉCÈS ET DÉGATS SUITE À DES PLUIES TORRENTIELLES

Alger croule sous les eaux!

Les pluies torrentielles qui se sont abattues, jeudi soir à Alger, ont entraîné une élévation du niveau de l'eau sur les routes et les rues de plusieurs communes, ainsi qu'une paralysie du trafic routier, a-t-on constaté.

PAR RIAD EL HADI



Les pluies qui se sont abattues à partir de 20H00 ont inondé plusieurs rues, des maisons et des locaux commerciaux, notamment dans les communes de Bir Mourad Rais, Hydra, Ben Aknoun, Gué de Constantine, Alger-centre et Bab el Oued. Le niveau des eaux pluviales a atteint 40 cm, a annoncé un responsable de la Protection civile.

Plusieurs véhicules ont été emportés par les flots, au niveau de la rue Frères Bouadou à Bir Mourad Rais, suscitant la panique parmi les habitants, a-t-on constaté. Le bidonville " Cité la Concorde", au niveau de la commune de Gué de Constantine, a été submergé par les eaux, créant une grande frayeur parmi

les habitants. M. Nassim Bernaoui, chargé de la communication auprès de la Protection civile a indiqué à l'APS, qu'une jeune fille, âgée de 20 ans, a été sauvée d'une mort certaine dans une des rues de la commune de Bir Mourad Rais, après que sa voiture ait été inondée, suite aux pluies torrentielles. La jeune fille a été évacuée vers le CHU Mustapha Bacha. Malheureusement, la jeune fille est décédée vendredi matin. Par ailleurs deux enfants portés disparus à Ain Ouessara ont, eux aussi, rendu l'âme vendredi portant ainsi à trois, le nombre des décès. Il y'a eu aussi, selon la Protection civile, le sauvetage d'une personne à bord d'un véhicule coincé dans la trémie

de Bab ezzouar. Des stations du Metro d'Alger, notamment celle des fusillés, a été inondée par les eaux suscitant la colère des usagers. Des citoyens, dont les maisons ont subi des dégâts suite à ces précipitations, ont manifesté dans la nuit de jeudi à vendredi, devant la wilaya d'Alger. Le directeur des Travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, a déclaré à l'APS, que ses services sont intervenus au niveau de 10 points submergés par les eaux, où le trafic routier a été paralysé, en particulier au niveau de la rocade Est-sud d'Alger (Ben Aknoun-Zeralda) et (Bab Ezzouar-l'Aéroport). L'élévation du niveau de l'eau de Oued Ouchaïeh (Est d'Alger) et

Mejbar Sidi (entre la commune de Bouzareah et de Bab El Oued), a causé une paralysie du trafic routier, a indiqué le même responsable. La densité des pluies a commencé à chuter à partir de 21h30. Dans d'autres wilayas, à l'exemple de Bouira, Ain Defla et Blida, c'était le même scénario et les éléments de la Protection civile sont intervenus pour sauver plusieurs personnes de la furie des eaux. Un bulletin météorologique spécial (BMS) avait été émis par les services de l'Office national de la météorologie (ONM), mettant en garde contre une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de chute de grêle et de rafales de vent, sous les orages, affectera, à partir de ce jeudi, plusieurs wilayas du pays, avec un niveau de vigilance "orange". Valide à partir de jeudi, ce BMS concerne les wilayas de Relizane, Chlef, Aïn-Defla, Tipasa, Alger, Blida, Médéa, M'Sila, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Tiaret, Tissemsilt, Laghouat, Djelfa et Bordj-Bou-Arredj. L'ONM indique, que les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm, durant la validité du BMS prévu de jeudi soir (18h00) à vendredi matin (9h00).

R.E.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Plus de 100 kg de kif traité saisis à Tlemcen

Plus de 100 kg de kif traité ont été saisis mercredi, par les Gardes-frontières près de la bande frontalière à Tlemcen, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des Gardes-frontières ont saisi, le 11 septembre 2019, lors d'une patrouille de fouille menée près de la bande frontalière à Tlemcen (2e Région militaire), 101,5 kilogrammes de kif traité", précise la même source.

Dans un autre contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, suite à des opérations distinctes à Ouargla et Ghardaïa (4e RM), deux (02) individus en possession de 1.000 unités de différentes boissons et 1.100 boîtes de tabac".

Par ailleurs, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), "a intercepté, à Bordj Badji Mokhtar (6e RM), quatre (04) individus et saisi 2 camions chargés de sacs de mélange de pierres et d'or brut", alors qu'un autre détachement de l'ANP "a arrêté treize (13) immigrants clandestins, de différentes nationalités, à Ghardaïa (4e RM)".

MICRO-ENTREPRISES/WILAYAS DU SUD

Dégel de toutes les activités créées dans le cadre des dispositifs d'appui

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a annoncé jeudi à Alger, le dégel, à titre exceptionnel au profit des wilayas du Sud, de toutes les activités créées dans le cadre des dispositifs d'appui à la création des micro-entreprises.

Présidant une rencontre sur la gestion du dossier de l'emploi dans les wilayas du Sud, le ministre a annoncé "le dégel, à titre exceptionnel au profit des wilayas du Sud, de toutes les activités créées dans le cadre des dispositifs d'appui à la création des micro-entreprises", précisant que cette décision "concerne les activités du transport, tous types confondus, et bien d'autres projets, et ce sur instruction du Premier ministre". Après avoir déclaré être "conscient de la situation des demandeurs d'emploi dans les wilayas du Sud" et qu'il "partage leurs légitimes préoccupations", M. Haddam a affirmé, que cette état de fait

"requiert la conjugaison des efforts de tous les secteurs concernés, pour une prise en charge optimale des préoccupations des demandeurs d'emploi, particulièrement les jeunes". Il a appelé, dans ce sens, à "œuvrer à adapter la demande à la réalité du développement, de manière à créer la richesse locale et contribuer, ainsi, à la relance de l'économie nationale".

Evoquant quelques résultats en matière de placement de demandeurs d'emplois, durant les mois de juin et de juillet 2019 dans les wilayas du Sud, le ministre a fait état de "plus de 3.100 placements dans le cadre classique (médiation de l'Agence nationale de l'emploi, ANEM), et plus de 280 placements dans le cadre des dispositifs des contrats de travail aidés (CTA)".

"Treize autorisations exceptionnelles ont été établies par des walis, pour le recrutement de 340 manoeuvres hors wilaya", a ajouté M. Haddam, précisant qu'"il s'agissait de spécialités ne pouvant être pourvues localement dans les

secteurs des hydrocarbures, du bâtiment, des travaux publics et du tourisme". Concernant la création d'activité dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), et du Fonds national d'assurance chômage (CNAC), le ministre a fait état, pour la même période, du "financement de plus de 190 microprojets ayant permis la création de plus de 455 emplois, contre 111 projets, durant la même période de l'année 2018, et qui avaient permis la création de 291 emplois, soit un taux de croissance estimé à 71%". En dépit des réalisations accomplies au niveau de ces wilayas, "les chiffres enregistrés ne traduisent pas nos ambitions et les attentes des citoyens en matière d'emploi et de résorption du chômage", a indiqué le ministre, imputant certaines causes "entravant le placement de la main-d'œuvre locale" au "décalage entre la formation et les besoins du marché de l'emploi".

R.N.

PROGRAMME AADL

Plus de 49.000 logements distribués en 2019

Plus de 49.000 logements, de la formule location-vente, ont été distribués depuis le début de l'année à travers le pays, a affirmé jeudi à Sétif, le directeur général de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), Saïd Rouba.

De janvier 2019 à ce jour, plus de

49.000 unités AADL ont été distribuées dans les diverses wilayas, et l'opération se poursuit encore, a indiqué le même responsable à la maison de la culture Houari Boumediene, au cours de la cérémonie d'octroi de 1.500 logements AADL du site Bir Ennessa, à l'entrée Est de la ville. Le responsable de

l'agence AADL a également assuré, que le programme national de cette formule de logements avance à "bon" rythme et il ne reste à réaliser que le programme 2019, qui porte sur 90.000 unités dont l'appel d'offres a été lancé et l'ouverture des plis a été effectuée pour le choix des bureaux d'études.

PROJETS ÉCONOMIQUES STRUCTURELS

Recours éventuel au financement extérieur

L'état a l'intention de recourir à l'endettement extérieur auprès des institutions financières internationales de Bretton Woods : FMI et Banque mondiale, pour mener à bien et parachever les projets économiques structurels.

PAR RIAD EL HADI

Cependant, il est judicieux d'ausculter les points positifs et les points négatifs afin d'éviter les contraintes de remboursement préjudiciables à long terme. L'endettement doit être économiquement et moralement souhaitable et rentable et productif de biens et de richesses. Aussi, le coût pour la société doit être calculé, car économiquement, le crédit est un des ressorts essentiels de la croissance économique pays. "Ce n'est pas seulement vrai pour le monde de l'entreprise, premier utilisateur du crédit, qui finance ainsi sa croissance : plus il s'endette, plus il contribue à gonfler la demande (le crédit est dépensé) et



l'offre (le crédit permet d'augmenter les capacités de production et de lancer de nouveaux produits)", soulignent les experts.

L'État emprunteur est tenu également de tirer des dividendes du prêt contracté auprès des institutions internationales. Les experts financiers estiment que "c'est vrai aussi pour l'État qui, en dépensant plus ou moins que ce qu'il gagne, stimule ou freine l'activité d'ensemble. Le crédit est le carburant qui permet au système économique d'augmenter son activité. Et les économistes craignent comme la peste le crédit crunch, l'effondrement du crédit : quand s'endetter est devenu trop coûteux au regard des

avantages qu'il engendre ou parce que les emprunteurs sont pessimistes pour l'avenir, il annonce les pires difficultés". Le projet de loi de finances 2020, présenté mercredi dernier en conseil du gouvernement, propose le recours éventuel aux institutions financières internationales de développement pour obtenir un financement étranger en faveur des projets économiques structurels.

Pour rappel, la dette externe de l'Algérie ne dépasse pas, actuellement, 1 % du PIB tandis que la dette publique interne s'élevait en 2018 à plus de 37 % du PIB. Par ailleurs, il existe plusieurs institutions financières internationales de développement,

dont l'institution financière relevant de la Banque mondiale (BM), la Banque islamique de développement (ISBD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et bien d'autres.

L'Algérie avait procédé en 2017, en raison d'une dure crise économique, à l'amendement de la loi relative à la monnaie et au crédit pour permettre au Trésor public de s'endetter directement auprès de la Banque d'Algérie sans plafonnement, jusqu'à 2022, de cet endettement. Cependant, le gouvernement avait annoncé récemment le gel de ce type d'endettement (non-conventionnel) durant le deuxième semestre de l'année en cours.

R. E.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

Des enveloppes financières disponibles

Des "enveloppes financières pour la réalisation des différents projets structurants sont disponibles afin de soutenir les entreprises réalisatrices", a indiqué le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba. Lors d'un point de presse en marge d'une visite de travail et d'inspection de trois projets structurants dans la capitale effectuée en compagnie du wali d'Alger et du directeur des Travaux Publics de la wilaya. Le ministre a fait savoir que "d'importantes enveloppes financières seraient mises en œuvre pour soutenir et encourager les entreprises réalisatrices, notamment celles livrant des projets de qualité et dans le respect des délais". "Nous soutiendrons les entreprises qui activent au sein de ces projets surtout celles réalisant des travaux de qualité et dans des délais", a-t-il affirmé.

Interrogé par la presse sur le possible impact de la crise économique actuelle sur la réalisation des projets structurants du pays, le premier responsable des Travaux publics a réfuté cette hypothèse.

"La crise actuelle n'a pas influé sur la réalisation des projets, l'ensemble de ceux que nous avons visités sont réalisés à un bon rythme et avec une qualité considérable", a-t-il soutenu.

A noter que lors de cette visite, le ministre a inauguré la mise en service d'une partie de la pénétrante radiale Oued-Ouchaïeh dans le sens Blida-Alger sur une longueur de 4,5 km. Pour sa part, l'axe Baraki - Blida sera ouvert à partir du mois de décembre prochain et permettra de relier rapidement Alger-Centre et l'autoroute Est-Ouest.

Le coût global de ce méga projet, dont la réalisation est confiée à l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art, est estimé à plus de 10 milliards DA. Le ministre s'est également enquis du taux d'avancement des travaux de la pénétrante des Annassers au niveau de la rocade Aïn-Naâdja - RN 1 qui a atteint près de 51 %.

Cet axe, d'une longueur de 4 km, doit aider à fluidifier la circulation routière entre Kouba et Birkhadem, une zone marquée par un trafic très dense.

Plus tôt dans la journée, Kouraba a effectué une visite d'inspection au niveau du projet de réalisation de la pénétrante nord de la ville nouvelle de Sidi-Abdallah.

R. E.

PRODUCTION DE PÉTROLE

Vers une application stricte des engagements de l'Opep+

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a insisté sur la "nécessité d'une application stricte des engagements des pays de l'Opep et non Opep à réduire leur production pétrolière conformément à l'accord de coopération en vigueur jusqu'à fin 2019".

"Les discussions entre les ministres ont porté sur l'application stricte de l'accord Opep/ non Opep, de réduire leur production de 1, 2 million de barils jour, afin d'atteindre l'objectif de stabiliser le marché pétrolier", a précisé le ministre à l'issue de la 16^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC), tenue à Abu Dhabi. Il a également affirmé que "l'Algérie s'engage à participer, pleinement, à toute approche dont l'objectif est de stabiliser le marché et assurer son équilibre".

Lors de la réunion de JMMC, les pays membres se sont mis d'accord pour continuer leurs efforts pour atteindre l'équilibre du marché et sa stabilisation pour l'intérêt des producteurs et consommateurs.

"Les ministres ont convenu d'inciter les pays ayant dépassé leur niveau de production à se conformer à l'accord durant le mois d'octobre", note le ministère de l'Énergie.

En décembre 2018, l'Opep avait

convenu avec dix pays producteurs non-Opep, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Cet accord a été reconduit pour une durée supplémentaire de 9 mois allant du 1er juillet 2019 jusqu'au 31 mars 2020. Dans le communiqué final rendu public suite à la réunion du JMMC, le Comité a insisté sur la nécessité d'un engagement continu en faveur de la "Déclaration de coopération" en soutien de la stabilité du marché pétrolier sur une base durable. S'agissant de l'engagement des pays participants à l'accord de réduction de la production, la conformité avec les ajustements de production volontaires a été de 136 % au mois d'août.

Toutefois, le JMMC a insisté sur les principes fondamentaux sur lesquels repose la déclaration de conformité, à savoir l'équité, la justice et la transparence. Il a dans ce cadre exhorté tous les pays participants à redoubler d'efforts pour se conformer pleinement et en temps voulu à leurs ajustements volontaires de production.

Le Comité a d'autre part observé la baisse récente des niveaux des stocks commerciaux dans les pays de l'OCDE, en particulier aux États-Unis,

même s'ils restent au-dessus de la moyenne des cinq dernières années.

Il a également été noté que tous les principaux points de repère sont "maintenant rétrogradés".

Le JMMC a par ailleurs analysé les incertitudes critiques auxquelles l'économie mondiale était confrontée en 2019 et 2020, y compris les tensions liées au commerce, les politiques monétaires et d'autres facteurs macroéconomiques. Dans ce contexte, il a exhorté les autorités à rester vigilantes dans la surveillance de la situation des marchés pétroliers avant les réunions ministérielles de début décembre. A la lumière de ces incertitudes macroéconomiques, le JMMC a convenu que "le renforcement de la coopération et du dialogue était plus important que jamais".

Pour cette raison, il a souligné son attachement à la charte de coopération historique signée lors de la 6^e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep le 2 juillet dernier à Vienne.

La prochaine réunion du JMMC devrait avoir lieu le 4 décembre prochain à Vienne.

Ce comité est composé de l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, le Nigeria, le Venezuela, la Russie et le Kazakhstan.

R. E.

TIZI-OUZOU, DIRECTION LOCALE DU LOGEMENT

Livraison de 1.624 logements AADL d'ici à la fin de l'année



Un total de 1624 logements de la formule location-vente sera livré d'ici la fin de l'année en cours dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé la direction locale du logement, précisant, que ces 1.624 unités qui seront livrées à partir de fin septembre-début octobre prochain, sont réparties sur trois communes.

Selon la même direction, il s'agit des 903 logements en voie d'achèvement au pôle d'excellence de Oued-Fali, dans la commune de Tizi-Ouzou, de 521 autres unités sur un programme total de 1.000 unités, implantés à Draâ El-Mizan, et des 200 logements de Tamda dans la commune de Ouaguenoune.

Au titre des exercices 2013, 2018 et

2019, la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un programme de logements de la formule location-vente d'une consistance globale de 14.554 unités, a indiqué l'APS, détaillant que le premier (inscrit en 2013) est d'une consistance de 5.700 dont 3.000 (répartis en deux tranches de 2.000 et 1.000 logements) sont implantés au pôle d'excellence de Oued Fali, 1.000 à Draâ El-Mizan, 1.000 autres à Azazga, 500 à Aghribs et 200 à Tamda, ajoutant que la même direction a précisé que sur ce programme, la construction de 131 logements projetés à Draâ el-Mizan et 107 autres à Azazga n'a pas été lancée à cause d'oppositions alors que le lancement de 40 autres logements à Aghribs est conditionné par la réalisation de travaux de stabilisation de la partie située en aval du lycée de cette même localité, et rappelant que le programme de 2018 est d'une consistance de 7.000 logements, au profit des localités de

Draâ El-Mizan (1.500 unités), Bouzguène (2.300), Tizi Ouzou (1.000), Draâ Ben-Khedda (650), Boghni (458), Aghribs (453) et Tamda (639). Selon la direction locale du logement de la wilaya a fait savoir que les procédures (choix du bureau d'étude, levée des contraintes choix ou installations d'entreprises, réalisation des voies primaires et secondaires) sont en cours pour le lancement des chantiers, en soulignant qu'à Draâ el-Mizan, les travaux de construction de 1.082 logements sont en cours, le reste de ce programme est bloqué suite à l'opposition d'une famille. Inscrite en 2019, la tranche est d'une consistance de 1.854 logements dont 1.000 sont implantés au nouveau pôle urbain d'Imlél à Azazga, et 854 au pôle d'excellence de Tizi-Ouzou et pour ces deux programmes, la procédure de choix des bureaux d'études est en cours.

B. M.

ALGER, BILAN DES CRÉANCES DE LA CNAS DURANT LE 1^{er} SEMESTRE

Recouvrement de plus de 66,5 milliards DA

Durant le 1^{er} semestre 2019, l'agence d'Alger de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) a recouvré plus de 66,5 milliards DA de ses créances détenues auprès de ses affiliés parmi les entreprises publiques et privées. Le recouvrement des créances de l'Agence d'Alger auprès des affiliés lors du 1^{er} semestre de l'année en cours, a dépassé 66,5 Mds DA, en hausse de 6,58 %, comparativement à la même période de l'année 2018 où un montant dépassant 62,4 Mds DA a été enregistré.

Ces chiffres par les différentes mesures prises par l'Agence sur instructions de la Direction générale de la Cnas et du ministère de tutelle, à l'effet d'alléger et de faciliter l'opération de recouvrement auprès des employeurs, tel que le guichet unique, la centralisation du règlement des litiges au niveau du siège d'Alger et

l'accueil au quotidien des employeurs afin de trouver des solutions aux préoccupations soulevées pour le règlement à l'amiable des dossiers avant de parvenir à l'étape des poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants, a expliqué le même responsable qui se disant très satisfait du résultat des campagnes menées par l'Agence de wilaya dans le cadre du programme de la direction générale de la Cnas portant sensibilisation des affiliés sur la nécessité de s'acquitter de leurs cotisations annuelles et de déclarer leurs travailleurs.

Dans ce cadre, les services de la Cnas d'Alger ont enregistré 1.816 plaintes, dont 567 transmises aux juridictions compétentes car n'ayant pas pu être réglées à l'amiable, a ajouté le même responsable, rappelant à l'APS que le montant des créances recouvrées dans le cadre du recouvrement obligatoire au titre de l'exercice 2018 s'est élevé à

plus de 440,5 million DA.

Le nombre de nouveaux affiliés à l'Agence d'Alger avait atteint plus de 1.600 affiliés tandis que le nombre d'affiliés parmi les employeurs s'est élevé à plus de 36.600, employant plus de 1 million et 500 mille employés.

Concernant la carte Chiffa, il a été fait état de l'établissement de plus de 27.400 cartes, dont 25.578 ont été remises durant le 1^{er} semestre 2019 dans la wilaya d'Alger, relevant que 1.645 cartes chiffa ont été bloquées et 1.170 réactivées après que leurs titulaires aient régularisé leur situation, et mettant en avant le rôle des campagnes de sensibilisation organisées en collaboration avec le syndicat des pharmaciens en vue de mettre un terme au phénomène d'utilisation excessive de la carte Chiffa par certains citoyens.

APS

BERROUAGHIA

178 interventions effectuées suite aux fortes pluies

Plus de 178 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile au niveau de la commune de Berrouaghia, à 26 km à l'est de Médéa, suite aux fortes pluies enregistrées, dans l'après-midi du samedi 7 septembre sans provoquer, toutefois, de dégâts importants. Une quinzaine de quartiers, situés dans cette commune, ont été inondés et des infiltrations d'eau ont été signalés dans de nombreux immeubles et habitations individuelles, a indiqué la même source, ajoutant que plusieurs équipes d'interventions, issues de différentes localités du centre de la wilaya, ont été déployées à travers ces quartiers pour procéder au pompage des eaux pluviales et sécuriser les occupants des habitations affectées par ces pluies diluviennes.

La circulation automobile a repris normalement en début de soirée de samedi, après la baisse du niveau du cours d'eau et la mise en place d'un dispositif d'intervention pour pallier toute éventualité.

Un glissement de terrain a été signalé, en outre, sur un tronçon de la route nationale 62, qui fait la jonction entre Berrouaghia et Djendel, dans la wilaya de Ain-Defla, plus précisément au niveau de la commune d'Ouled-Bouaachra, à 37 km à l'ouest de Médéa, occasionnant des perturbations dans le trafic routier.

Des cas d'inondation et d'infiltration d'eau dans des habitations ont été également recensés dans des quartiers des communes de Sidi-Naamane, Souagui et Ksar el-Boukhari.

MEDEA

Révision du master plan de la nouvelle ville de Boughezoul

La révision du "master plan" de nouvelle ville de Boughezoul, sud de Médéa est devenue indispensable afin de faire aboutir ce projet et le rendre opérationnel, dans un futur très proche.

Le plan d'aménagement de la nouvelle ville de Boughezoul, élaboré, il y a plus d'une décennie, et qui était conçu pour l'accueil d'une population de plus de 300 mille habitants, nécessite, eu égard à la conjoncture actuelle, des correctifs de façon à l'adapter à la nouvelle donne économique-financière du pays.

La gestion déléguée de ce projet, confiée depuis plus d'une année, aux autorités de la wilaya, doit désormais reposer sur une approche réaliste qui prend en ligne de compte les ressources financières du pays. Les responsables de l'Epic chargé de la gestion du site de la nouvelle ville de Boughezoul à l'élaboration d'un plan d'action réalisable et attractif.

Il a été préconisé, à cet effet, de tabler sur l'investissement productif, à travers la création d'un pôle industriel, et l'encouragement de la promotion immobilière, qui vont constituer, toujours selon le chef de l'exécutif, le noyau embryonnaire de la future nouvelle ville.

Le site de la nouvelle ville de Boughezoul a été aménagé et viabilisé, pour rappel, à hauteur de 76 %, doté de galeries techniques pour les réseaux divers, s'étendant sur plusieurs kilomètres linéaires, de deux réservoirs d'eau, d'une capacité unitaire de 4.000 m³, outre les 54 km de réseau d'adduction d'eau potable destinés à alimenter les édifices et les habitations qui seront projetés sur place.

APS

CONSTANTINE, NÉCESSITÉ DE RAMONAGE

Une campagne de sensibilisation au profit de 10.000 foyers

A travers les 12 communes de la wilaya de Constantine, au total 10.000 foyers, sont ciblés par une vaste campagne de sensibilisation sur la nécessité du ramonage des cheminées et évacuation collectives des gaz brûlés et entretien des appareils fonctionnant au gaz naturel.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé la chargée de communication de la concession de l'électricité et du gaz de Constantine (groupe Sonelgaz), Ouahiba Takhris, précisant à l'APS que cette opération de sensibilisation, lancée en prévision de la saison des pluies et débutée, dimanche 8 septembre depuis la ville d'Ali Mendjeli, devra se poursuivre jusqu'à la fin de la période hivernale, relevant que cette campagne sillonnera toutes les communes de Constantine avec pour objectif d'attirer l'attention de la population sur les risques liés au manque d'entretien des équipements comme le chauffage et le chauffe bain et aux installations défectueuses des appareils. Le constat sur le terrain a révélé que 70 % des abonnés de la Concession négligent "la mesure de sécurité la plus élémentaire", celle du dépoussièrèrent des évacuations de gaz à chaque



début de saison de pluies, a souligné la même responsable, affirmant que le ramonage des cheminées et évacuations des gaz brûlés dans les immeubles est une "responsabilité collective" des résidents, et indiquant que l'équipe chargée de la sensibilisation ciblera les citoyens dans les placettes et fera du porte à porte pour mieux "transmettre le message relatif à la sécurité".

La "concession d'électricité et du gaz de Constantine a mis à la disposition de ces abonnés des bureaux de conseil et d'orientation pour toute orientation s'agissant d'artisans plombiers agréés, spécialisés dans l'installation et le contrôle des appareils fonctionnant au gaz ou encore des conseils sur les normes à respecter à l'achat de chauffage ou chauffe-bain", a ajouté Mme Takhris, signalant que des dépliants contenant des explications sur les méthodes de ramonage des cheminées et des conseils pour l'acquisition d'un appareil de chauff-

fage conforme aux normes requises, seront distribués au cours de cette campagne de sensibilisation, et notant que cette campagne sera appuyée par une émission radiophonique pour "perpétuer le message de la sécurité tout au long de la période hivernale". Dans la wilaya de Constantine, les statistiques des services de la protection civile ont indiqué que 157 cas d'asphyxie au monoxyde de gaz dont dix (10) mortels ont été recensés dans la wilaya au cours de la précédente période hivernale, affirmant que le chauffe bain est le facteur principal des ces accidents domestiques, relevant que la quasi-totalité des asphyxies ont été enregistrées dans la ville Ali-Mendjeli, et précisant que l'absence de la gaine d'évacuation des gaz brûlés et le raccordement non conforme des appareils sont les causes essentielles des asphyxies signalées.

B. M.

OUM EL-BOUAGHI, PRISE DE CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE DES JEUNES

Actions bénévoles de nettoyage de l'environnement

Signe d'une prise de conscience écologique, des jeunes structurés ou pas dans des associations à Oum el-Bouaghi multiplient les actions bénévoles de nettoyage de l'environnement au chef-lieu de wilaya et dans nombre de ses communes.

Mobilisés via la page *Oum El Bouaghi news*, suivie par près de 94.000 personnes sur le réseau social *Facebook*, des jeunes ont lancé depuis plus d'un mois une vaste opération de nettoyage du cimetière Sidi-Amar envahi par les mauvaises herbes avec tous les risques de prolifération de petites bêtes et insectes nuisibles que cela pourrait induire.

L'initiative a été suivie par le lancement par les animateurs de la page, de plusieurs appels à des actions de nettoyage et d'embellissement des quartiers de la ville d'Oum el-Bouaghi et de plantation d'arbres. Les appels ont reçu un écho largement favorable, auprès des jeunes et moins jeunes.

A Ain-Beida distante de 26 km à l'est du chef-lieu de wilaya, un groupe de

jeunes a lancé une opération similaire de nettoyage du cimetière de "la route de Sedrata" dont l'entrée et les pistes avaient été rendues quasi-inaccessibles par la multiplication envahissante des herbes et surtout des plantes épineuses.

L'association Talaï el-Kheir de la même cité, qui attend son agrément, a lancé une action de nettoyage des alentours du lycée Brakenia et plusieurs quartiers.

A l'extrême ouest de la wilaya et précisément à Ain-Kercha, les jeunes membres de l'association - Ma ville propre -, ont lancé de multiples campagnes d'enlèvement des ordures et déchets de plusieurs artères de la ville dont l'avenue Les travailleurs et Touati Miloud.

L'association a nettoyé également les alentours de l'hôpital et le cimetière et prévoit, selon son président, d'autres actions pour préserver l'hygiène de l'espace commun urbain et contribuer au maintien d'un environnement propre.

Plusieurs habitants de la nouvelle ville

et des cités Ennasr et Mostefa-Benboulaïd au chef-lieu de wilaya ainsi que la cité 300-Logements et Les Frères-Belalmi de la ville d'Aïn-Beïda, se sont plaints depuis le début de la saison chaude de la prolifération des moustiques qui les privent souvent d'un bon sommeil reconstruc-

teur durant les courtes nuits d'été. Pour lutter contre cette situation préoccupante, les services techniques de la commune d'Oum El-Bouaghi pulvérisent du pesticide en début de soirée à travers les quartiers, assure Mme Yamina Remache, présidente de la commission santé, hygiène et protection de l'environnement, qui a regretté que la commune compte un seul pulvérisateur, notant que l'APC prévoit d'acquérir deux nouveaux pour la lutte anti-moustique. La direction locale des travaux publics a procédé, depuis le mois d'avril dernier, à l'élimination des herbes sur les lisières des routes nationales de la wilaya, chef du service maintenance des infrastructures de base.

APS

OUARGLA

Délivrance de 50 permis de conduire biométriques

Un premier quota de 50 permis de conduire biométrique a été délivré par la commune de Zaouia el-Abidia, dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord d'Ouargla), ont indiqué, fin août dernier, les responsables de cette collectivité locale. Un nombre de 18 permis biométrique a été déjà distribué au profit des nouveaux demandeurs de permis de conduire et ses catégories, a expliqué à l'APS le chef de service de délivrance des documents biométriques de cette commune, Salah Mohamed, ajoutant que 86 dossiers de demande de permis biométrique ont été accueillis à ce jour par ce service. Cette opération, qui sera élargie pour toucher prochainement l'ensemble des communes de la wilaya, concernera par la suite le renouvellement des anciens permis de conduire.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, visant la modernisation de l'administration et la généralisation de ce document biométrique à travers l'ensemble des wilayas du pays.

La délivrance de ce document biométrique devra contribuer à l'amélioration des prestations offertes au citoyen, assurer une fluidité dans l'établissement des documents de conduite de véhicules et le contrôle de l'exploitation des données concernant l'état du pointage.

LAGHOUAT

Recensement de 366 cas de piqûres de scorpion au 1^{er} semestre

Durant le premier semestre de l'année en cours, au moins 366 cas de piqûres de scorpions ont été enregistrés à travers la wilaya de Laghouat, a indiqué, aout dernier, la direction locale de la Santé et de la population, précisant à l'APS que ce nombre est en baisse par rapport à la même période de l'année dernière où avaient été recensés 475 cas sur un total annuel de 2.064 piqûres de l'insecte, dont deux ayant entraîné le décès.

Selon les services de la DSP qui relèvent une baisse du fléau d'une année à une autre dans la wilaya, citant l'année 2017 où avaient été déplorés 2.348 cas de ce type d'envenimation, dont 4 décès, les communes de Laghouat, Ksar el-Hirane, Aflou, Gueltat Sidi-Saâd et Brida, sont les zones de la wilaya à haute prévalence d'envenimation scorpionique.

Dernièrement, la wilaya de Laghouat a obtenu, dans le cadre des efforts de lutte contre l'envenimation scorpionique, l'aval du ministère de tutelle et de l'Institut Pasteur d'Alger pour la création d'une unité de collecte de scorpions et de production du sérum anti-venin de scorpion. Des actions sont menées en coordination avec les associations locales pour intensifier les opérations de ramassage de l'insecte et l'organisation de campagnes de sensibilisation sur la prévention des dangers du scorpion.

APS

TUNISIE

Dernier jour de la campagne pour la présidentielle

Derniers meetings, derniers efforts pour convaincre: les 26 candidats pour la présidentielle tunisienne concluent vendredi une campagne fiévreuse et mouvementée, avant un premier tour dimanche à l'issue totalement incertaine.

Ce dernier jour de campagne devrait également être marqué par une décision de la Cour de Cassation qui doit se prononcer sur un recours contre l'arrestation de Nabil Karoui, l'un des favoris du scrutin, incarcéré depuis le 23 août pour blanchiment d'argent.

L'homme d'affaires controversé, qui accuse le pouvoir d'avoir instrumentalisé la justice pour l'écarter de la course, a assuré jeudi dans un communiqué qu'il ne se retirerait pas et affirmé avoir entamé une grève de la faim. Ses partisans ont prévu d'aller manifester vendredi devant sa prison de la Monarguia, à une vingtaine de kilomètres de Tunis.

La célèbre avenue Bourguiba, "les Champs-Élysées de Tunis", accueillera tout au long de la journée trois rendez-vous concurrents: un meeting d'Abdelfattah Mourou, le candidat du parti d'inspiration islamiste Ennahdha ; un autre organisé par l'équipe de M. Karoui (dont la campagne est assurée depuis son incarcération par sa famille et par la chaîne de télévision Nessma qu'il a fondée) ; et un rassemblement



autour du candidat de la gauche radicale Hamma Hammami.

Le Premier ministre Youssef Chahed effectuera quant à lui une dernière tournée dans des quartiers de la capitale, tandis que d'autres candidats feront d'ultimes déplacements en région. Rarement une élection n'aura été aussi incertaine que celle de dimanche, en raison du nombre pléthorique de candidats, de l'éclatement des familles politiques comptant plusieurs postulants rivaux et de la difficulté d'identifier des lignes de partage marquées.

Provocant, le Premier ministre libéral Youssef Chahed a affirmé jeudi sur la radio *Mosaïque* que seuls trois partis - le sien, celui de Nabil Karoui et Ennahdha - comptaient. "Tout le reste n'existe pas sur le terrain", a-t-il lancé.

Pourtant, d'autres candidats peuvent figurer dans le peloton de tête, comme l'avocate anti-islamiste Abir Moussi, le ministre centriste de la Défense Abdelkarim Zbidi, ou encore l'indé-

pendant conservateur au visage impassible, Kaïs Saïed, qui a multiplié les déplacements.

"Cette élection est vraiment celle de l'incertitude", résume le politologue Hatem Mrad.

Et il n'est pas sûr que la campagne ait répondu aux préoccupations majeures des Tunisiens : la crise sociale et économique et la cherté de la vie, entre autres, dans un pays où le chômage est de 15 % et où l'inflation frôle les 7 %. La lutte antiterroriste, thème longtemps omniprésent dans une Tunisie traumatisée par les attentats de 2015-2016, n'est plus au cœur des débats.

Pour ajouter à la complexité de la scène politique tunisienne, et au risque de semer davantage de confusion chez les électeurs, une campagne se termine, une autre commence.

En effet, celle des législatives du 6 octobre a débuté vendredi à minuit. Ce qui fait que, même si samedi est une journée de "silence électoral" pour l'élection présidentielle, la politique continuera.

ÉTATS-UNIS

Le favori centriste Biden à l'offensive en prévision de la primaire

Attendu sur sa pugnacité, le favori de la primaire démocrate Joe Biden a opté pour l'offensive jeudi lors d'un débat télévisé, taclant ses principaux rivaux, les sénateurs Elizabeth Warren et Bernie Sanders, sans se laisser déstabiliser par les plus petits candidats. Après un été marqué par des erreurs et propos confus qui ont réveillé des doutes sur sa forme physique et intellectuelle, Joe Biden, 76 ans, s'est montré incisif dans ce débat marathon de trois heures, défendant farouchement ses positions centristes face aux deux candidats plus à gauche. L'ancien vice-président de Barack Obama a revendiqué, à plusieurs reprises, ses liens avec le premier président noir des États-Unis encore très populaire dans l'électorat démocrate. Malgré ses faux pas, Joe Biden reste solidement en tête des sondages (26,8 % selon la moyenne établie par le site RealClearPolitics), bénéficiant d'un grand capital sympathie, de son image

de modéré capable de battre Donald Trump en 2020 et du fort soutien des Noirs. Juste derrière lui dans les sondages, Bernie Sanders, 78 ans (17,3 %) et Elizabeth Warren, 70 ans (16,8 %), ont maintenu un front uni lors de ces échanges, à Houston (Texas).

Après plusieurs fusillades très meurtrières cet été dont deux au Texas, les questions sur les armes à feu ont donné certains des moments forts.

Pour les petits candidats, tous loin derrière, ce débat marque l'une des dernières occasions de grimper dans les sondages... et de s'attirer les financements indispensables pour poursuivre la campagne.

Après un coup d'éclat face à Biden en juin, la sénatrice Kamala Harris est retombée dans les sondages (6,5 %).

Complètent la liste le jeune maire de South Bend, Pete Buttigieg (4,8 %), l'homme d'affaires et seul non-professionnel de la politique sur scène Andrew Yang (3 %), Beto O'Rourke

(2,8 %), le sénateur Cory Booker (2,3 %), la sénatrice Amy Klobuchar (1,2 %) et l'ancien ministre d'Obama Julian Castro (1 %).

Derrière les échanges souvent vifs sur la santé ou le commerce international, un seul sujet a fait l'unanimité parmi les dix candidats à l'investiture démocrate sur le plateau de ce débat : l'impératif de battre Donald Trump.

En face, Donald Trump fait campagne pour sa réélection en dépeignant ses opposants comme des "socialistes menaçant le rêve américain".

Pendant que les démocrates débattait, lui s'en moquait lors d'un dîner avec des élus républicains à Baltimore près de Washington, en reprenant les surnoms dont il les affuble régulièrement: "Joe l'endormi", "Pocahontas" en référence à la polémique sur les origines amérindiennes longtemps revendiquées par Elizabeth Warren et "Bernie le fou".

Agences

VIOLENCES XÉNOPHOBES
EN AFRIQUE DU SUD

Le Mozambique et le Zimbabwe rapatrient leurs ressortissants

Après le Nigeria, de nouveaux pays ont décidé de rapatrier certains de leurs ressortissants en Afrique du Sud. Des bus ont été mis en place pour permettre à plus de 200 personnes originaires du Zimbabwe et du Mozambique de rentrer volontairement dans leur pays, avec la coopération de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Après les violences de la semaine dernière, qui ont fait 12 morts, en majorité des nationaux, ces ressortissants étrangers ont perdu leur toit ou fui leur quartier. Réfugiés dans des halls aménagés par la ville, ils ont préféré rentrer plutôt que de devoir tout reconstruire.

Les gouvernements du Mozambique et du Zimbabwe, en collaboration avec l'Afrique du Sud, ont pu mettre à disposition des bus pour les réfugiés qui ont perdu leur abri dans le township de Katlehong, à la suite des violences xénophobes.

Pour le consul du Mozambique, Guilherme Tamele, ces événements n'entament en rien les relations avec Pretoria : "Il n'y a rien qui saurait ternir les relations entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. Nous sommes contents de la façon dont le gouvernement gère la situation, tente d'apaiser les violences et s'assure que tout le monde soit en sécurité."

Le gouvernement sud-africain a de son côté annoncé en début de semaine qu'il comptait agir plus sévèrement contre l'immigration clandestine dans le pays.

TURQUIE

Sept villageois tués dans l'explosion d'une bombe

Sept villageois ont été tués jeudi dans l'explosion d'une bombe au passage de leur véhicule, dans le sud-est de la Turquie, a-t-on appris auprès des autorités locales, qui ont accusé les militants kurdes du PKK.

La bombe a explosé vers 15h dans le district de Kulp, dans la province de Diyarbakir, a annoncé le gouvernorat local, qui en a imputé la responsabilité à des "membres d'une organisation terroriste séparatiste", comme les autorités turques appellent les partisans du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Les autorités locales ont fait état d'un bilan initial de 4 morts et de 13 blessés. 3 des blessés ont succombé peu après leurs blessures, a-t-on appris de sources hospitalières.

Le Président turc Recep Tayyip Erdogan a promis que tous les moyens seraient mobilisés pour arrêter les responsables de cette "attaque terroriste atroce", selon la présidence.

Le conflit entre la Turquie et le PKK a fait plus de 40.000 morts depuis son déclenchement en 1984.

Agences

LIGUE DES CHAMPIONS : JS KABYLIE- HOROYA CONAKRY À 19H30

Les Canaris veulent prendre option

Le stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou renouera ce soir avec l'ambiance africaine, à l'occasion du match entre la JS Kabylie et le club guinéen Horoya Conakry, comptant pour le match aller du 2^e tour de la Ligue des champions d'Afrique.



FOOTBALL

**L'État financera les clubs concernés par
les compétitions continentales**

LIGUE DES CHAMPIONS : JS KABYLIE- HOROYA CONAKRY

Les Canaris veulent prendre option

Le stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou renouera ce soir avec l'ambiance africaine, à l'occasion du match entre la JS Kabylie et le club guinéen Horoya Conakry, comptant pour le match aller du 2^e tour de la Ligue des champions d'Afrique.

PAR MOURAD SALHI

Prévu initialement au stade du 5-Juillet à Alger, ce rendez-vous aura finalement lieu au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou. La JS Kabylie qui a accueilli Al Mardikh du Soudan au stade de l'Unité maghrébine à Béjaïa, retrouvera son stade fétiche, après plusieurs années d'absence. Le fait de recevoir ses hôtes dans son antre constitue un excellent stimulant pour les joueurs afin de réaliser une performance. Héroïques à Oum-Dourman après une remontada époustouflante face à Al Merreikh, les coéquipiers d'Addadi ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Le club phare du Djurdjura emmené par le technicien français Hubert Velud, ne veut surtout pas revivre le scénario d'Al Merreikh. Même si ce rendez-vous sera une toute



autre paire de manches, les Kabyle sont déterminés à l'emporter sur leurs bases et devant leur public avec un score sécurisant. Ce qui leur permettra d'aborder la manche retour dans de bonnes conditions psychologique. Après trois journées de championnat et deux matchs en Ligue des champions, les Canaris totalisent 9 buts. Une bonne performance pour l'équipe qui ambitionne de retrouver ses lettres d'or.

Pour le match de ce soir, face au Horoya Conakry, la JS Kabylie mise énormément sur sa ligne d'attaque pour marquer le maximum de buts pour entrevoir la suite en toute sérénité. Les coéquipiers de Belgharbi savent pertinemment bien que cette rencontre est déterminante avant la

phase de poules. Conscient de l'importance et de la difficulté de ce match face au Horoya Conakry, le premier responsable à la barre technique des Jaune et Vert appelle ses hommes à respecter l'adversaire et à prendre très au sérieux. "Nous sommes appelés à nous méfier de notre adversaire. Horoya Conakry n'est plus à présenter. Il possède dans ses rangs plusieurs joueurs de l'équipe nationale guinéenne. C'est un club qui est bien structuré. Et puis, ce n'est pas un hasard s'il a déjà atteint les quarts de finale de la Ligue des champions, lors des deux dernières éditions. Donc, pour éviter les calculs inutiles, nous sommes appelés à l'emporter chez nous et avec un score plus au moins sécurisant. Il faut marquer le maxi-

um de buts", a indiqué Hubert Velud.

Sur le plan effectif, le staff technique bénéficiera de l'ensemble de ses joueurs, y compris le portier Abdelkader Salhi qui a repris les entraînements le plus normalement du monde. Le technicien Velud aura l'embaras du choix pour composer un onze capable de négocier une large victoire à domicile. Cette rencontre, qui débutera à 19h30, sera dirigée par un trio d'arbitres tunisiens. Il s'agit de Mahrez Melki, lequel sera assisté par ses deux compatriotes Faouzi Jeridi et Mohamed Bakir alors que Haythem Guirat a été désigné quatrième arbitre.

M. S.

CASONI

"Je suis pour un match Algérie - France"

L'entraîneur français du Mouloudia club d'Alger Bernard Casoni a donné son avis concernant la tenue d'un match amical entre l'Algérie et la France.

L'entraîneur du MCA a indiqué qu'il était pour ce match amical et qu'il avait déjà joué face à l'Algérie au 5-Juillet lorsqu'il était espoir en équipe de France : "J'ai déjà joué contre l'Algérie ici au 5 juillet quand j'étais avec les espoirs des Bleus, ça serait une bonne chose mais il faut le jouer sur une bonne pelouse".

L'entraîneur a ensuite dit à propos de la pelouse du 5-Juillet : "Je suis allé voir le match de l'Algérie face au Bénin et c'est difficile de jouer sur une pelouse pareille, comme elle est actuellement je pense qu'elle va nous pénaliser comme elle a pénalisé l'EN, je préfère jouer à Bologhine que de jouer au 5 juillet".

ALLEMAGNE

Première en Bundesliga pour Bensebaini, aujourd'hui ?

En conférence de presse l'entraîneur allemand du Borussia Mönchengladbach Marco Rose a parlé de son défenseur algérien Ramy Bensebaini.

Marco Rose a indiqué que le latéral gauche pourrait être une option pour son équipe dès ce samedi face à Cologne : "C'est logique de ne pas encore avoir vu Bensebaini jouer pour nous. Il est arrivé nettement à la fin de la préparation d'avant-saison. Mais il vient d'avoir du temps de jeu avec l'Algérie, il est donc une option pour nous ce samedi". Rappelons que Ramy Bensebaini s'est contenté d'être sur le banc durant les matchs de son équipe et n'a pas encore fait une apparition avec son nouveau club.

BOUDAOU

"Le 28, c'est un hommage à mes amis"

Hicham Boudaoui a donné sa première intervention avec le site officiel de l'OGC Nice et il a indiqué la raison qui l'a laissé choisir le numéro 28 avec son nouveau club. Boudaoui a indiqué que c'était un pari qu'ils s'étaient lancé entre anciens coéquipiers au Paradaou, Farid El Melali l'actuel joueur du SCO d'Angers ainsi que Cheraitia l'actuel joueur du NAHD en Algérie, les deux joueurs portent le numéro 28 et Boudaoui a décidé de son tour d'opter pour ce numéro : "C'est un clin d'œil pour deux amis, Sabri Cheraitia et Farid El Melali. Nous avons évolué ensemble au Paradaou AC, et ils portent aujourd'hui ce numéro dans leur nouveau club."

FOOTBALL

L'État financera les clubs concernés par les compétitions continentales

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernaoui a fait savoir que l'État financera dans la conjoncture actuelle les clubs professionnels de football de la Ligue 1 concernés par les rendez-vous continentaux, et ce en couvrant les frais de leurs déplacements.



Institut de l'émission "Dossiers sportifs" de la Radio nationale, M. Bernaoui a recommandé aux clubs professionnels de football de "réviser leur politique de gestion pour éviter toute insuffisance financière dont souffrent plusieurs équipes aujourd'hui", annonçant qu'"hier, l'État avait décidé de financer les frais des clubs devant participer aux rendez-vous continentaux."

"La première décision prise, mardi, concerne l'aide financière réservée aux clubs professionnels qui représenteront l'Algérie

dans les compétitions africaines, l'État prendra en charge leurs frais en attendant d'autres décisions historiques et précieuses la semaine prochaine", a affirmé le ministre, précisant que "l'ère du pompage d'argent sans demander des comptes est révolue".

"La gestion des clubs de la Ligue 1 et 2 a échoué jusque-là, à l'exception de Paradou Athletic Club qui a récupéré des sommes conséquentes en vendant des joueurs sans pour autant acheter d'autres", a déclaré M. Bernaoui,

qui a pointé du doigt, sur un temps véhément, les équipes de football qui misent sur l'achat des joueurs au détriment de la

formation de base et de la création de centre d'entraînement.

Pour le ministre, plusieurs sports collectifs (Basketball, handball et volleyball) se trouvent eux aussi dans la même impasse et sont obligés de changer de politique de gestion. "Nous étudions actuellement une éventuelle méthode de financement de ces clubs à travers la rationalisation des dépenses au mieux de notre intérêt", a-t-il dit.

Quant à certains stades accusant un retard de réception, le ministre a affirmé que "le dernier conseil ministériel a permis la prise de plusieurs mesures telle que l'accélération du rythme des

travaux des nouveaux stades, pour réceptionner d'abord les deux structures d'Oran et de Tizi Ouzou en mars 2020, puis celle de Baraki en juillet 2020, et enfin celle de Douéra en début de 2021".

Le ministre a toutefois exprimé son mécontentement quant au retard enregistré dans la réalisation des centres de formation de plusieurs équipes de football, à l'exception du CRB (en cours de réalisation) et du Paradou Athletic Club considéré comme étant un club modèle à suivre.

"Plusieurs clubs demeurent très en retard devant la création des centres de formation. Des décisions cruciales seront prises la semaine prochaine au sujet du financement des sports. Nous allons appuyer et noter le taux de suivi de la politique de formation, tout en accordant un intérêt particulier au Grand Sud", a expliqué M. Bernaoui, reconnaissant que "le Sud recèle de grandes capacités morphologiques à exploiter, d'où l'intérêt de créer des centres de formation en plusieurs disciplines".

APS

VIEIRA

"Boudaoui est bourré de talent"

L'entraîneur de Nice, Patrick Vieira, n'a pas tari d'éloges sur son niveau milieu de terrain algérien Hicham Boudaoui aujourd'hui lors de la présentation du joueur en conférence de presse. Il a expliqué que même s'il a des choses à améliorer, le joueur est prêt physiquement et qu'il compte sur lui pour concurrencer certains joueurs au milieu. "C'est un jeune joueur qui est bourré de talent. Il faudra aussi qu'on lui laisse le temps de

s'adapter. C'est un joueur capable d'apporter beaucoup d'énergie, il couvre énormément de terrain, avec une grosse qualité technique. C'est un vrai box to box. Il y'a aussi quelques aspects de son jeu qu'il doit continuer à développer. J'espère qu'on mettra tout ce qu'il faut en place pour l'aider à grandir. Il a un gros potentiel, l'avoir est une très bonne chose".

Vieira a conclu en faisant le point sur la forme physique du

jeune international algérien. "Hicham n'a pas encore fait d'entraînement avec nous mais physiquement, il est bien, il a été avec l'équipe U-23 de l'Algérie au cours de la dernière trêve internationale, il n'y a aucun problème de ce côté-là. Il est jeune mais c'est un joueur pour le présent. J'attends qu'il mette sous pression certains joueurs. Il a le talent, c'est une très bonne chose. S'il mérite de jouer, il jouera, sans aucun problème".



BOXE-MONDIAUX 2019

Mohamed Flissi s'impose face au Congolais Ilunga

Le boxeur algérien Mohamed Flissi (-52 kg) a battu le Congolais Ilunga Kabange Doudou (5-0) jeudi à Ekaterinbourg (Russie) où se déroulent les mondiaux-2019 de boxe du 9 au 21 septembre. Flissi rejoint ainsi ses deux compatriotes déjà qualifiés aux 16^e de finales, Mohamed Houmri (81 kg) et Younes Nemouchi (75 kg). Houmri s'était imposé mardi

face au Saoudien Hamadah Salman, par arrêt de l'arbitre au 2^e round, alors que Nemouchi (75 kg) avait battu lundi dernier (5 - 0) le Slovène Velko Aljaz.

La journée de jeudi verra également l'entrée en lice d'un second boxeur algérien, Réda Benbaziz (-63 kg) qui va croiser les gants contre l'Ouzbek Adu Raimov Al Nur. Sept boxeurs représentent l'Algérie dans ce rendez-vous

pugilistique qui rassemblent près de 450 athlètes de 87 pays.

Exempt du premier tour, l'Algérien Abdelhafid Benchabla (-91 kg) rencontrera au tour suivant, le 15 septembre, le vainqueur du combat entre l'Allemand Abduldjabbar Ammar et le Coréen Jiu Taeung. L'entrée en lice des deux derniers représentants algériens, Chems-Eddine Kramou (69 kg) et

Chouaïb Bouloudinats (+91 kg) aura lieu le 16 septembre.

Kramou, exempt du 1^{er} tour, croisera les gants contre le vainqueur du match entre l'Azerbaïdjanais Sotomayor Lorenzo et l'Australien Mallia Jason. Bouloudinats, quant à lui, boxera contre l'Italien Carbotti Mirko.

APS

13^e CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE NATATION L'Algérie décroche 6 médailles

L'Algérie a engrangé 6 médailles (1 argent, 5 bronze) lors de la première journée de la 13^e édition du championnat d'Afrique de natation juniors qui a débuté ce mercredi à la piscine olympique de Rades dans la capitale tunisienne Tunis. La médaille d'argent a été décrochée par la nageuse Ouras Rania au 100 m brasse en (1:17.06), tandis que les cinq médailles de bronze sont l'œuvre de Midouni Lilia Sihem sur 200 m nage libre (2.10) et au 50 m papillon (29.85), Fetal Youcef au 100 m brasse, Aït Mohamed Massinissa au 50 m papillon (27.61), Bouslane Malek et Nermine Yamina au 200 m quatre nages avec un temps de 2:33.81.

APS

Intervenant lors d'une rencontre explicative à

FOOTBALL : NOUVEAU SYSTÈME DE COMPÉTITION

Une opportunité pour les clubs du Sud de consolider leur présence en L2

Le secrétaire général de la Fédération algérienne de football (Faf), Mohamed Saad, a souligné jeudi à Ouargla que le nouveau système de compétition de football constitue une occasion pour les clubs du sud du pays pour consolider leur présence dans les compétitions du championnat de la seconde division nationale avant l'accession en première division.

Intervenant lors d'une rencontre explicative à

ce nouveau projet de compétition, Saad a indiqué que ce nouveau système qu'aspire la Faf à mettre en œuvre la prochaine saison (2020/2021), dans le cas de son approbation lors de l'assemblée générale (AG) extraordinaire de la Faf, prévue le 17 septembre courant, consiste en la création d'une Ligue 2 amateurs à deux groupes pour le sud du pays, dont le premier dédié aux clubs du sud-est du pays et le second

pour le sud-ouest, dont les deux champions accéderont à la 2^e division nationale.

Selon le même responsable, ce nouveau système de compétition devra influencer positivement sur le football, la réduction des distances au profit des clubs du sud du pays et les charges induites. Saad a, à cette occasion, appelé à accorder davantage d'importance à la formation de base que la Faf entend accorder une

APS

REAL

**Pérez explique
la vente de Llorente**

Considéré comme un des plus grands talents du football espagnol, Marcos Llorente (24 ans, 3 apparitions en Liga cette saison) a été cédé par le Real Madrid à l'Atletico Madrid pour 40 millions d'euros, bonus compris. Une vente qu'a tenté de justifier le président de la maison Blanche, Florentino Pérez. "Il aurait pu être prêté, mais il préférerait être transféré. Zidane lui a dit qu'il avait besoin de jouer, c'est pourquoi il est parti", a clarifié le dirigeant espagnol pour AS. Un transfert qui a été mal digéré par une partie des fans merengue.

JUVENTUS

**La mise au point
de Matuidi**

Cet été, la presse italienne n'a pas hésité à faire circuler la rumeur selon laquelle Maurizio Sarri ne comptait pas sur Blaise Matuidi (32 ans, 2 matchs en Serie A cette saison) à la Juventus. Totalement faux selon le milieu de terrain français, qui a réalisé une mise au point à ce sujet. "Ce qui se dit dans la presse n'est parfois pas la réalité. Le plus important pour moi, c'est le terrain, a expliqué le champion du monde tricolore pour RMC. C'est le terrain qui dicte tout. Je connais mes qualités et mes défauts et je sais ce que je peux apporter à cette équipe. Le coach ne m'a jamais dit qu'il ne comptait pas sur moi. C'est comme avec Ancelotti au PSG quand il est arrivé avec des joueurs comme Thiago Motta ou Momo Sissoko. Il a fallu que je m'impose sur le terrain. Aujourd'hui, cela ne change pas, c'est toujours la même chose."

CHELSEA

**Un accord avec le
Real pour Kanté ?**

Après l'avoir retenu cet été, Chelsea aurait convenu d'un accord moral avec le Real Madrid pour un transfert du milieu de terrain N'Golo Kanté (28 ans, 2 matchs en Premier League cette saison) à l'été 2020 selon le *Daily Express*. Face à l'intérêt pressant, mais surtout le comportement irréprochable des Merengue sur le dossier durant le dernier mercato estival, les Blues se montreraient enclins à lâcher leur patron de l'entrejeu en fin de saison. Bien évidemment, l'information paraît incertaine alors que l'exercice 2019-2020 vient seulement de débiter. Néanmoins, l'entraîneur madrilène Zinedine Zidane n'a jamais caché son admiration pour l'international français. Un sentiment d'ailleurs partagé par le champion du monde, qui pourrait en rejoignant la Maison Blanche retrouver son ex-coéquipier Eden Hazard. Mais encore une fois, même si le Real a peut-être la priorité sur le dossier, rien n'est joué.

FC BARCELONE

**Départ en fin de saison,
la direction répond à Messi**

Lionel Messi est annoncé sur le départ du Barça en fin de saison en dépit de son contrat valable jusqu'en juin 2021. Une option que l'Argentin a évoquée dans une interview, suscitant ainsi la réaction des dirigeants barcelonais.

Lionel Messi tient la réponse du Barça pour son avenir. Lionel Messi a une clause de départ gratuit dans son contrat. En d'autres mots, le génie argentin peut s'en aller librement du Barça sans que son contrat soit fini. C'est une clause spéciale pour le remercier de son apport inestimable dans l'histoire et le rayonnement du Barça.

Lionel Messi a été interrogé sur cette clause. Autrement dit, le capitaine barcelonais voudrait-il s'en aller avant la fin de son contrat ? "La condition indispensable pour que je reste ? Un projet ambitieux évidemment. Je veux gagner et je veux gagner avec ce club", a répondu le quintuple Ballon d'Or dans *Sport*.

De quoi faire réagir le Barça. Par la voix de Josep Vives, le club catalan s'est dit tout à fait en harmonie avec les déclarations de Lionel Messi.



"Nous sommes satisfaits de l'interview de Lionel Messi. Il n'y a aucune brèche entre le club et Messi. Nous estimons qu'il fait une évaluation positive et transparente du présent et du futur. J'ai l'impression que la communication entre Messi et le club fonctionne parfaitement. Il existe une véritable proximité, il n'y a aucun éloignement. Quand des discussions devront avoir lieu, je suis sûr que Leo parlera avec qui il doit le faire. Ce que

Messi exprime, tout le monde pense. C'est un message d'ambition très intéressant. Il est évident que nous le voulons tous. C'est un désir normal et c'est pour cela que nous avons renforcé l'effectif. Nous estimons avoir un meilleur effectif par rapport à la saison dernière", a déclaré le porteparole du Barça. Personne ne s'attendait à une réaction différente de la part de la direction barcelonaise...

PSG

Rothen met la pression sur Neymar

Neymar devrait effectuer son retour à la compétition sous les couleurs du Paris Saint-Germain. Alors que l'attaquant brésilien pourrait être chahuté par le public du Parc des Princes après son été agité, Jérôme Rothen estime qu'il doit absolument prendre la parole avant cette rencontre pour tenter de calmer les esprits.

"Si cette situation le dérange tant que ça, le seul moyen, c'est de parler. Le PSG a été plus grand que Neymar parce qu'il n'est pas parti, ils n'ont pas cédé à ses demandes. Maintenant, si le club veut se faire respecter, ils doivent obliger Neymar à parler avant le match de Strasbourg, même si il n'en a pas envie. Si ça n'arrive pas, c'est plus grave que les déclarations de son père. Moi, je n'en ai rien à faire de son père qui dit qu'ils négocient encore avec Barcelone et que ce

n'est pas fini. Il vient dans les loges, il boit sa coupe de champagne, il regarde les matchs de son fils et il n'en a rien à carrer du PSG, on le sait très bien", a d'abord lancé le consultant pour RMC.

"Neymar, en revanche, je ne pensais pas qu'il était comme ça. A l'arrivée, s'il n'y a pas de communication de sa part avec le match de Strasbourg, il aura la même mentalité que son père. C'est-à-dire qu'il n'en a rien à carrer du PSG. Il est obligé d'y jouer parce que personne n'a voulu de lui au prix que le PSG voulait. Il va faire gagner le PSG en Ligue 1, il n'y a pas de problème. Mais au bout d'un moment, il y aura des problèmes plus tard, quand le PSG devra jouer des matchs face à une équipe de très haut niveau", a rajouté Rothen.

**Sans Mbappé
contre le Real**

Touché à la cuisse contre Toulouse (4-0), le 25 août, Kylian Mbappé (20 ans) ne participera pas au choc face au Real Madrid, prévu mercredi, dans le cadre de la 1ère journée de la phase de poules de la Ligue des Champions. En effet, le Paris Saint-Germain a annoncé que l'attaquant français allait reprendre l'entraînement dès la semaine prochaine.

De son côté, un petit espoir existe pour Edinson Cavani, touché à la cuisse, et Ander Herrera, blessé au mollet, puisque le buteur uruguayen et le milieu de terrain espagnol ont repris l'entraînement progressif ces dernières heures. Enfin, le défenseur polyvalent Thilo Kehrer et le milieu offensif Julian Draxler restent eux à l'infirmerie.

AC MILAN

Gianluigi Donnarumma bientôt prolongé ?

Tout proche d'un départ cet été, le gardien de l'AC Milan va finalement prolonger. Annoncé du côté du Paris Saint-Germain tout au long de ce mercato estival, Gianluigi Donnarumma n'a jamais caché son désir de rester et s'installer dans les cages de son club formateur, l'AC Milan. Le joueur qui

est sous contrat avec le club lombard jusqu'en juin 2021 devrait prolonger son contrat d'ici peu. Selon la *Gazzetta dello Sport*, la prolongation de l'Italien serait même la priorité du club. Les deux parties seraient pour une prolongation mais le club ne souhaiterait pas revaloriser le salaire du

jeune de 20 ans. Son agent, Mino Raiola ne serait pas de cet avis et fera tout pour obtenir une revalorisation salariale pour son joueur qui perçoit actuellement 6 millions d'euros par an.

Lancement du concours international de la photographie sous-marine de la corniche jijelienne

La septième édition du concours international de la photographie sous-marine de la corniche jijelienne et du court-métrage s'est ouverte jeudi sur la plage Bordj-Blida dans la commune d'El-Aouana, à l'ouest de la ville de Jijel.

Organisé par le parc national de Taza avec la contribution du Fonds mondial pour la nature (WWF), le concours met en lice 23 équipes de plusieurs wilayas dont Jijel, Alger, Skikda, Annaba et Oran ainsi que de Tunisie.

Le jury de la manifestation est composé d'experts de l'audiovisuel et de chercheurs spécialisés dans la biodiversité marine.

La directrice du parc national de Taza, Lylia Boudouhane, a expliqué que "le caractère international de cette manifestation a été acquis en 2018, après avoir été national lors des cinq premières sessions, soulignant que cette édition était limitée à la participation tunisienne". Les candidats de plusieurs pays se sont "inscrits au



concours via le Web après les délais fixés", a-t-elle regretté. "Outre sa dimension compétitive, la manifestation vise à sensibiliser à la protection du littoral et des milieux marins, mettre en valeur de la richesse de la biodiversité marine des côtes algériennes et constituer une banque de données écologiques du parc national de Taza", a indiqué la directrice de ce parc.

Les critères du concours fixés par le jury limitent à 60 minutes la durée de

la plongée et à 25 mètres sa profondeur. Les lauréats des trois premières places ainsi qu'un quatrième choisi par le jury seront primés lors de la cérémonie de clôture qui aura lieu vendredi au niveau de la plage le Grand phare. Mme Boudehane a ailleurs, affirmé qu'une "réflexion était engagée pour élaborer un nouveau plan d'action afin de donner au concours de la photographie sous-marine de la corniche jijelienne et du court-métrage la dimension interna-

tionale qui lui sied". Il s'agira, entre autres, de diffuser à grande échelle, l'information concernant cette manifestation pour attirer un plus grand nombre d'amateurs de la photographie et de la préservation des fonds sous marins.

SAÏDA

Prochaine édition du festival national de la littérature et du cinéma de la femme

La ville de Saïda renoue avec son Festival national de la littérature et du cinéma de la femme. Après une éclipse de cinq années, cette manifestation sera de retour avec sa 3^e édition, prévue du 28 septembre au 2 octobre prochains.

Le commissaire de cette manifestation, Belkacem Moulay, a indiqué à l'APS, qu'une cinquantaine de réalisateurs et réalisatrices, hommes et femmes de lettres, acteurs et actrices seront au rendez-vous de cette 3^e édition pour aller à la rencontre du public saïdi. Les participants auront à présenter leurs dernières productions, débattre de la problématique du cinéma et la femme à travers à la fois de l'expérience des femmes cinéastes, de la représentation de la femme dans le

7^e art et de débattre de la production littéraire féminine.

Le volet cinéma du festival comprend la projection de huit films récents dont certains seront présentés en avant-première comme *Le flic de Belleville* de Rachid Bouchareb qui sera présent à Saïda. Le réalisateur de *Indigènes* et *Hors la loi* présentera également son film *London River*.

A l'affiche, figurera également *Djenina* d'Abdelkrim Bahloul ou encore *Papicha* de Mounia Meddour, film très bien accueilli au dernier festival de Cannes, où il a été projeté dans la section "un certain regard".

Les amateurs des longs métrages auront également l'occasion d'apprécier *Jusqu'à la fin des temps*, le film de Yasmine Chouikh, plusieurs

fois primé lors de festivals internationaux, *Les bienheureux* de Sofia Djama, prix de la meilleure réalisation au festival de Dubaï (2017), *Reconnaissance* de Salim Hamdi.

Organisé par le ministère de la Culture, le festival consacrera un volet à la production littéraire permettant à des hommes et femmes de lettres comme Yasmina Khadra, Amine Zaoui, Wassini Laaradj, Zineb Laaouadj, Rabia Djalti et autres viendront débattre des relations littérature-cinéma-femmes.

Il est prévu également la tenue d'un atelier de formation en mise en scène au profit des jeunes cinéphiles, indiquent les organisateurs.

ORAN

Concert hommage à Aimé Césaire le 6 octobre

Aimé Césaire sera à l'honneur à Oran lors d'un concert inédit et original de trois grandes figures de la scène française. Le rappeur Marc Nammour (La Canaille), l'ancien guitariste de Noir Désir Serge Teyssot-Gay et le batteur Cyril Bilbeaud remettront au goût du jour les plus beaux textes de

l'auteur le 6 octobre prochain. C'est au Théâtre Régional d'Oran (TRO) qu'aura lieu le concert. Un subtil mélange des genres en hommage à Aimé Césaire, l'un des grands noms de la littérature francophone. Il s'agira essentiellement de son œuvre *Cahier d'un retour au pays natal*.

Un texte puissant qui s'inscrit parfaitement dans le contexte principal du concert. Il sera fait d'improvisations rap accompagnées du talent instrumental de Serge Teyssot-Gay et Cyril Bilbeaud

Une performance qui se voudra libre et révoltée et qui débutera à 18h30.

Exposition d'architecture du 19 au 30 septembre à oran

La ville d'Oran accueillera une exposition qui mêlera à la fois art et architecture à travers le témoignage d'un professionnel du domaine. L'événement connaîtra son vernissage le 19 septembre et se poursuivra jusqu'au 30 du même mois.

C'est à l'institut français d'Oran qu'aura lieu cette exposition. Elle sera faite de plusieurs peintures qui retraceront 25 années d'expérience dans le domaine de l'architecture. En effet, Mohammed Larbi Merhoum présentera ses plus belles toiles au public.

Fruit d'une longue période d'activité libérale dans le domaine, l'artiste pointe du doigt les éléments les plus marquants de la vie d'un architecte et de l'architecture de manière générale. Une exposition qui parlera aussi bien aux jeunes débutants qu'à celles et ceux qui aiment la destruction des genres.

Le vernissage aura lieu le 19 septembre au sein de l'Institut Français de la ville et débutera à 17h en présence de l'artiste. Exposition visible jusqu'au 30 septembre.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الداخلية و الجماعات المحلية
 العمومية والتجهيزات
 المديرية العامة للحماية المدنية
 مديرية الحماية المدنية
 ولاية تيزي وزو

Ministère de l'intérieur et des collectivités locales
 et de l'aménagement du territoire
 Direction Générale de la Protection Civile
 Direction de la Protection Civile
 de la wilaya de Tizi Ouzou

N° : NIF 40 800 200 201 505 8

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de capacités minimales N°05 /DPC/T.O/2019.

La Direction de la Protection Civile de la wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de la conclusion d'un marché portant sur la Réhabilitation/Achèvement extension des infrastructures de la Protection Civile, en lots séparés comme suit :

Lot n°01 : divers Travaux de Réhabilitation au niveau de l'unité d'Azazga
 Lot n°02 : divers Travaux de Réhabilitation au niveau de l'unité de Tigirt
 Lot n°03 : divers Travaux de Réhabilitation au niveau de l'unité d'Ouacif
 Lot n°04 : divers Travaux de Réhabilitation au niveau de l'unité de Larbaa nath trathen (Réservé aux micros entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ, ANGEM et CNAC).

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises :

- Les Lots n°1, n°02 et n°03.
- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classée à la catégorie **Deux (II) et plus en bâtiment** comme activité principale.
- Ayant une moyenne de chiffre d'affaire des 03 dernières années (2016-2017-2018) supérieur ou égale cinq (05) millions de dinars. (Le chiffre d'affaire sera justifié par les bilans des trois dernières années visées par l'organisme financier en l'occurrence les impôts (la moyenne des bilans des trois dernières années).
- Ayant réalisé un projet de même nature (soit l'éclairage, électricité ou chauffage) dûment justifiés par une attestation de bonne exécution visée par le service contractant public.
- Lot n°4: (Réservé aux micros entreprises créées dans le cadre des dispositifs ANSEJ, ANGEM et CNAC justifiées par des décisions d'octroi d'avantage ou tous autres documents émanant de ces services datant de moins de 06 ans, dont l'activité dans le domaine).

Les entreprises intéressées par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Protection Civile de Tizi-Ouzou, sise Route Bouhinoun / Service de l'Administration et de la Logistique, à partir de la date de la première parution de cet avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'offre à présenter doit contenir, quatre enveloppes : A/ Dossier de candidature. B/ Offre technique C/ Offre financière. D/ enveloppe extérieure.

Les soumissions doivent être accompagnées par les pièces réglementaires valables le jour de l'ouverture de plis.

Présentation du dossier (concernant les lots n°01, 02 et 03)

1) Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années, (2016-2017-2018).
- Références professionnelles de l'entreprise dûment justifiées par des attestations de bonne exécution visées par les différents services contractant publics.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
- Moyens humains justifiés par des diplômes et affiliations.
- Moyens matériels justifiés par des Cartes grises pour matériel roulant et Matériel fixe, rapport d'expertise et d'évaluation du matériel établi par le commissaire-priseur ou expert automobile, datée de moins d'une année ou contrat de location notarié.
- Récépissé de dépôts des comptes sociaux (SPA, SARL, EURL ...)

Dénomination de l'entreprise
 Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale
 N°05 /D.P.C.T.O/2019
 « Dossier de candidature »

B/ L'offre technique contient : (enveloppe 2)

- Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Moyens matériels justifiés par des Cartes grises pour matériel roulant, facture d'achats pour Matériel fixe rapport d'expertise et d'évaluation du matériel établi par le commissaire-priseur ou expert automobile, datée de moins d'une année ou contrat de location notarié.
- Moyens humains justifiés par des diplômes et affiliations.
- Planning d'exécution des travaux.
- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention « manuscrite- Lu et accepté ».

Dénomination de l'entreprise
 Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale
 N° 05 /DPC/T.O/2019
 « Offre technique »

C/ L'offre financière contient : (enveloppe 3)

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Bordereau des prix unitaires, rempli, signée, cachetée et datée.
- Détail quantitatif et estimatif, rempli, signée, cachetée et datée.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications figurant au cahier des charges.

Dénomination de l'entreprise
 Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale
 N° 05 /D.P.C.T.O/2019
 « Offre financière »

a- Présentation du dossier (concernant le lot n°04)

A/ Le dossier de candidature contient : (enveloppe 1)

- Déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager le partenaire cocontractant.

Capacité technique :

- Moyens matériels justifiés par des Cartes grises pour matériel roulant, facture d'achats pour Matériel fixe, rapport d'expertise et d'évaluation du matériel établi par le commissaire-priseur ou expert automobile, datée de moins d'une année ou contrat de location notarié.
- Liste des moyens humains justifiés par les déclarations CNAS, CASNOS, diplômes et affiliation.

Capacité professionnelle :

- Décision ANSEJ, CNAC, ANGEM.

Capacité financière :

- Un document de la banque ou de l'organisme financier concerné justifiant leur situation financière

Dénomination de l'entreprise
 Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale
 N° 05 /D.P.C.T.O/2019
 « Dossier de candidature »

B/ L'offre technique contient : (enveloppe 2)

- Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Décisions d'octroi d'avantage ou tous autres documents émanant de ces services datant de moins de 06 ans.
- Document de la banque ou de l'organisme financier concerné justifiant la situation financière
- Planning de réalisation des travaux.
- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention « manuscrite- Lu et accepté ».

Dénomination de l'entreprise
 Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale
 N° 05 /DPC/T.O/2019
 « Offre technique »

C/ L'offre financière contient : (enveloppe 3)

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Bordereau des prix unitaires, rempli, signée, cachetée et datée.
- Détail quantitatif et estimatif, rempli, signée, cachetée et datée.

Dénomination de l'entreprise
 Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale
 N° 05 /DPC/T.O/2019
 « Offre financière »

Les soumissions doivent être accompagnées par les pièces réglementaires valables le jour de l'ouverture de plis. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme (enveloppe D) comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.
 Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 05 /DPC/T.O/2019
 Portant : portant sur la Réhabilitation/Achèvement extension des infrastructures de la Protection Civile, en lots séparés.

- Les offres doivent être déposées le quinzième (15^e) jours à compter de la date de la première parution de cet avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux avant 10 heures 30 minutes, au niveau du Secrétariat de la Direction de la Protection Civile de Tizi-Ouzou.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres en séance publique à 11 h 00 min au siège de la Direction de la protection civile de Tizi-Ouzou.
- Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

République Algérienne Démocratique Et Populaire
 Wilaya De Bejaia
 Direction De La Formation Et De L'enseignement Professionnels
 NIF : 099006019001046

Avis D'attribution Provisoire N° 11/DFEP/SI/2019

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des marchés publics.

La Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya de Bejaia informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° : 09/DFEP/SI/2019, relatif au projet : Fourniture, installation et mise en service des groupes électrogènes au profit des établissements de la formation professionnelle aux CFPA (Adekar, Chemini, Barbacha, Chemini, Barbacha, Beni Maouche, Lotha, M'cisna, Melbou, Ouzellaguen, Akbou Filles, Draa El Gaid, Amtik, Oued Ghir, Toudja et Aokas), publié aux journaux " Midi Libre" et "المحرور", le 29/07/2019.

Qu'à l'issue de l'analyse des offres, les résultats sont déclarés suit :

Entreprise	NIF	Montant DA/TTC Vérifié	Délais/ jours	Observation
Projet : Fourniture, installation et mise en service des groupes électrogènes au profit des établissements de la formation professionnelle aux CFPA (Adekar, Chemini, Barbacha, Beni Maouche, Lotha, M'cisna, Melbou, Ouzellaguen, Akbou Filles, Draa El Gaid, Amtik, Oued Ghir, Toudja et Aokas).				
SNC MEHLEB MESSAOUD ET FILS	000606018520383	44 149 000,00	60	L'offre économiquement la plus avantageuse

Et que tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par la Direction dans le cadre de l'appel d'offre N° 09/DFEP/SI/2019, peut introduire un recours dans un délai de 10 jours à compter de la date d'affichage du présent avis.

Ceux ayant participé et intéressés, sont invités dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de l'affichage de présent avis à prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres techniques et financières.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
 DAIRE DE BECHAR
 COMMUNE DE BECHAR
 NIF : 096008019039232

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 65 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public, le président de l'Assemblée Populaire Communale de Béchar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres ouvert n°01/2019 paru dans le journal SAWT AL-AHRAR en langue arabe en date du 27/08/2019 et MIDI LIBRE en français en date du 27/08/2019.

qu'à l'issue de l'analyse et le jugement des offres conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	LOT	soumissionneur	NIF	Montant de la soumission	Note technique	Critères de choix
01	LOT 01	Rouibia redha	192081000248143	16 442 800,00	80/100	Moins disant
02	LOT 02	Rouibia tayeb	160080103595138	20 341 860,00	80/100	Moins disant
03	LOT 03	Ammari zana	252081701318404	15 466 000,00	80/100	Moins disant
04	LOT 04	Gasmî yaiche	179080100353124	20 529 080,00	70/100	Moins disant
05	LOT 05	Barkat bouziane	198108010023545	22 686 180,00	80/100	Moins disant
06	LOT 06	Salki Ali	172081000109124	17 802 180,00	55/100	Moins disant

Le soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés de la commune de Béchar dans un délai de dix (10) jours, à compter de la 1^{ère} publication du présent avis dans le BOMOP ou LA PRESSE.

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la commune de Bechar dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Prise de poids en vieillissant

Sédentarisation, métabolisme, changement hormonaux... nombreuses sont les raisons de la prise de poids en vieillissant.

Une nouvelle publication expliquant phénomène biologique nous apporte un nouvel élément de réponse.

Le renouvellement lipidique

Bien que vous ne mangez pas plus et que vous fassiez de l'exercice régulièrement, une prise de poids peut arriver avec l'âge. Pour expliquer ce phénomène, des chercheurs suédois et français ont réalisé une étude auprès de 54 hommes et femmes sur une période de 13 ans, consistant à analyser des cellules adipeuses présents dans leurs tissus. Durant cette période, tous les sujets, qu'ils aient pris ou perdu du poids, ont présenté une diminution d'activité dans le mécanisme de traitement des lipides. Or, ce mécanisme est d'une importance capitale puisqu'il intervient dans le stockage et l'élimination des graisses. Les participants de l'étude qui n'ont pas tenu compte de ce phénomène biologique et qui n'ont pas compensé cela en mangeant moins de calories ont pris du poids de 20 % en moyenne.

Un facteur indépendant des traitements médicaux

Les chercheurs ont examiné ce phénomène biologique chez 41 femmes



ayant subi une chirurgie bariatrique sur une durée de 4 à 7 ans. Il apparut que l'acte chirurgical n'a eu aucune incidence sur le traitement des lipides au sein des tissus adipeux, et que seules les femmes disposant des conditions adéquates déjà avant l'opération sont parvenues à maintenir leur perte de poids sur le long terme. Cette observation intéresse grandement Peter Arner, professeur au département de médecine du Karolinska Institute en Suède, pour qui une telle découverte permettrait d'améliorer le traitement de l'obésité.

Les résultats indiquent pour la première fois que les processus intervenant dans nos tissu adipeux régulent les changements de poids corporel au cours du vieillissement indépendamment d'autres facteurs

Des études antérieures avaient montré qu'un moyen d'accélérer le renouvellement des lipides dans le tissu adipeux est de faire de l'exercice. Cette nouvelle publication confirme cette idée et indique en outre que les résultats de la chirurgie de l'obésité s'amélioreraient s'ils étaient associés à une activité physique accrue.

Définition, déroulement et risques du scanner cérébral



Le scanner cérébral est un examen d'imagerie médicale à visée diagnostique puisqu'il permet de visualiser les différentes structures de la boîte crânienne sous la forme d'images de coupe. S'il est usuellement utilisé pour qualifier une technique, le terme scanner désigne initialement le nom de l'appareil médical employé pour le réaliser.

Qu'est-ce que le scanner cérébral ?

Comme tous les autres types d'examens scanographiques, le fonctionnement du scanner cérébral est basé sur l'exploitation des propriétés des rayons X. En effet, les rayonnements ionisants possèdent la particularité de traverser la matière vivante. Les signaux ainsi émis sont alors capturés informatiquement et traduits numériquement en images très détaillées.

Les colorations ainsi obtenues, du noir au blanc, vont fluctuer en fonction de la densité des tissus ciblés. De cette manière, le scanner cérébral permet d'établir des distinctions entre les structures et de détecter des anomalies de volumes par exemple. À ce titre, les indications du scanner cérébral sont nombreuses : traumatisme crânien, malformation cérébrale, trouble de la circulation du liquide céphalorachidien, lésion au niveau du cerveau, tumeur intracrânienne...

Comment se déroule l'examen ?

Après avoir renseigné un questionnaire médical auprès du secrétariat d'admission, le patient est pris en charge par un technicien de radiologie. Il est alors allongé sur la table du scanner tandis que sa tête est immobilisée dans une têtère. Dans certains

cas, l'injection d'un produit de contraste par voie intraveineuse est requise pour accroître la lisibilité des clichés.

Lors de l'examen, le patient reçoit les consignes du manipulateur ou du radiologue qui se sera placé derrière une vitre anti-rayons X pour surveiller son bon déroulement et la qualité des images enregistrées. Pour obtenir des coupes de qualité, il est demandé au patient de retenir sa respiration à certains moments, généralement lorsque le tube à rayons X effectue une rotation autour de lui. L'examen dure une quinzaine de minutes environ.

Quels risques pour la santé ?

Le scanner étant un examen basé sur l'impulsion de rayonnements ionisants, il est classé parmi les techniques dites irradiantes et fait, à ce titre, l'objet de nombreuses précautions. Bien que les doses auxquelles sont exposés les patients restent minimes, elles ne doivent pas être répétées sous peine d'augmenter les risques de pathologie cancéreuse. C'est la raison pour laquelle ce type d'examen n'est préconisé qu'au terme d'autres examens biologiques, échographiques ou radiographiques anormaux. En outre, il est également possible, même si cela reste relativement rare, que le patient développe une allergie au produit de contraste (iode) qui lui a été administré.

Comment prévenir l'arthrose ?



L'arthrose touche des millions de personnes et se caractérise par des rhumatismes et des douleurs dans de nombreuses parties du corps. Comment prévenir efficacement cette maladie invalidante ?

L'arthrose, c'est quoi ?

L'arthrose est une maladie chronique qui se manifeste généralement après 40 ans, se caractérisant par des douleurs et des difficultés à effectuer des mouvements articulaires.

Il faut savoir qu'une articulation est entourée par le liquide synovial aidant les surfaces osseuses à glisser les unes sur les autres, tout en limitant les frottements. Faute de mouvement, le cartilage, qui recouvre les os, absorbe ce liquide synovial qui ne peut plus jouer son rôle de lubrifiant. Ainsi, les cartilages frottent entre eux et s'abîment. C'est là qu'apparaît l'arthrose.

Bouger pour entretenir le cartilage

Limiter ses mouvements à cause de la douleur n'est pas une bonne solution pour lutter contre l'arthrose. Au contraire ! Parce que le cartilage s'use uniquement lorsqu'on ne le sollicite pas, il est indispensable qu'il subisse des variations de pression provoquées par les mouvements. Bouger est donc indispensable pour chouchouter son cartilage.

Perdre du poids pour soulager

L'obésité et le surpoids sont les principaux facteurs de risque d'arthrose puisque cela augmente les contraintes mécaniques et favorise la dégradation du cartilage. Ainsi, en perdant quelques kilos superflus, on diminue la pression sur les articulations qui sont alors soulagées, limitant ainsi leur usure.

Une alimentation saine pour des articulations saines

Réduire la sévérité de l'arthrose est possible avec une alimentation équilibrée, notamment composée de fruits, de légumes et d'épices, riches en phytoflavonoïdes, polyphénols et bioflavonoïdes qui réduisent les symptômes d'arthrose et diminuent la dégradation du cartilage. Il faut aussi miser sur la vitamine C stimulant la régénération du collagène, qui compose le cartilage.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille
et de la Condition de la Femme

WILAYA D' EL BAYADH

Direction de l'action sociale et de la solidarité

Avis de recrutement

Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d' EL -BAYADH annonce l'ouverture d'un concours pour le recrutement de poste ci-après :

Grade	Mode de recrutement	Conditions	Spécialité demandée	Nombre des postes budgétaires ouverts	Lieu de nomination	Autres conditions
Psychologue orthophoniste du 1 ^{er} degré	Examen sur titre	Licence en Psychologie	Orthophonie; ou d'un titre reconnu équivalent	01	Direction de l'action sociale et de la solidarité - EL BAYADH	//

Le dossier doit contenir les pièces suivantes :

- Demande manuscrite
- Photocopie de la carte d'identité nationale.
- Photocopie du diplôme ou du certificat obtenu accompagné du relevé de note de la formation.
- Cassé judiciaire.
- Position du Service national
- fiche de renseignements remplie par le candidat qui doit être extraite du site électronique de la direction générale de la fonction publique.
- * le dossier doit être remis au direction de l'action sociale et de la solidarité EL -BAYADH
- * le délai des inscriptions et de 15 jours ouvrables à compter de la date de l'apparition de la première publicité de la presse écrite.

OBS : tout dossier incomplet ou qui dépasse le délai des inscriptions n'est pas pris en considération.

Midi Libre n° 3791 - Samedi 14 septembre 2019 - Anep 193 6019 560

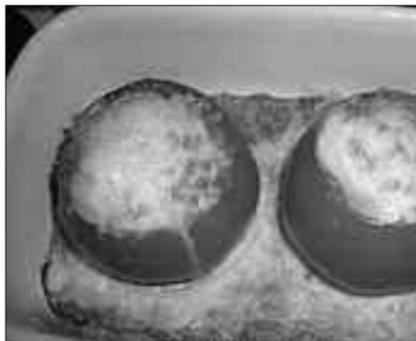


L'INFO, RIEN QUE L'INFO



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Tomates farcies aux œufs



Ingrédients :

6 tomates de même grosseur
1 petite boîte de thon
Un peu de persil et de la coriandre
Sel poivre
2 œufs durs
1 c. à soupe de mayonnaise
1 c. à café de vinaigre
Des feuilles de menthe pour la déco

Préparation:

Laver et retirer le chapeau de chaque tomate, les vider de leurs pépins, les arroser de sel, de vinaigre et d'huile et les mettre au réfrigérateur pendant 2 heures. Prendre les œufs durs, les râper et les mélanger avec du persil et la coriandre hachée, la mayonnaise et le thon. Remplir les tomates avec cette farce. Mettre au dessus de chaque tomate une feuille de menthe, puis couvrir avec le chapeau retiré. Servir comme entrée.

Muffins au chocolat



Ingrédients:

180 g de beurre fondu
180 g de sucre
3 œufs
180 g de farine
1 sachet de levure
4 c. à soupe de cacao
1 blanc d'œuf
180 g de sucre glace
1 c. à café de jus de citron
2 gouttes de colorant marron caramel

Préparation:

Mettre tous les ingrédients dans le robot batteur et mélanger jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène. Garnir de cette pâte les moules à muffins à mis bord. Enfourner dans un four préchauffé à 180° pendant environ 15 à 20 mn. Les sortir et laisser refroidir.

Préparer le glaçage : mettre les blancs d'œufs, le sucre glace et le colorant dans un saladier et battre jusqu'à obtenir une pâte lisse, et souple. Une fois les muffins refroidis, mettre un peu de glaçage sur chacun d'entre eux et des copeaux de chocolat.

BEAUTÉ ET SOINS CAPILLAIRES

Accélérer la pousse des cheveux ?

Il faut nourrir vos cheveux de l'intérieur en leur apportant ce dont ils ont besoin. Faites une cure de calcium, de fer, de magnésium et de sels minéraux...

Il ne reste plus qu'à tenter de faire activer la repousse de vos cheveux pour vous réconcilier avec votre glace. Pour cela il faut :

Leur offrir une cure de santé

Pour bien pousser, les cheveux doivent être en bonne santé. Entre la pollution, le chauffage, la pluie et les produits de coiffage, ils subissent de nombreuses agressions qui vont ralentir la pousse. Aussi, il va falloir leur donner une cure de santé. On commence par appliquer un shampoing nourrissant et réparateur avec un après-shampoing et un masque hydratant au moins une fois par semaine.

Les nourrir de l'intérieur

Il faut également nourrir vos cheveux de l'intérieur en leur apportant ce dont ils ont besoin. Faites une cure de compléments alimentaires comprenant du calcium, du fer, du magnésium et des sels minéraux.

Pour plus d'efficacité, vous pouvez également prendre de la levure de bière, excellente pour la peau, les ongles et les cheveux.

Masser le cuir chevelu

Cela va stimuler la circulation sanguine et donc la pousse des cheveux. Massez votre crâne délicatement de façon circulaire en partant du cou et en



remontant sur le haut du crâne.

Utiliser du romarin

Enfin, sachez que l'une des propriétés du romarin est de stimuler la pousse des che-

veux.

Ajoutez quelques gouttes

d'huile essentielle à votre shampoing et le tour est joué !

CORVÉES MÉNAGÈRES

Nettoyage des murs...



On n'y pense pas, mais nos murs s'encrassent jour après jour au contact de nos doigts, de la fumée et des vapeurs de cuisine. Alors une fois de temps en temps, on peut leur donner une seconde jeunesse avec quelques gestes faciles.

Avant tout

Quel que soit le revêtement de nos murs, tout nettoyage commence par un bon dépoussiérage.

Les murs peints

Nous devons d'abord déterminer la nature de notre peinture (eau, glycéro...) au risque de ne pas choisir la bonne technique de nettoyage et... d'abîmer nos murs.

Peinture glycérophtalique ou vinyle : un peu d'eau et de lessive suffisent à lui redonner son éclat. Attention à ne pas forcer les doses, la peinture risque de s'écailler.

Peinture à la caséine : imperméable, cette peinture tendance et écologique (la caséine est une protéine de lait) se lave

à l'eau et au savon.

Peinture à l'eau : le nettoyage se fait à sec (il existe des lingettes spéciales) et le détachage à la gomme douce.

Peinture acrylique : sur cette peinture très présente dans nos maisons, l'eau savonneuse est des plus efficaces. Passer toujours l'éponge du bas vers le haut afin de limiter les traces de « dégoulinades » sur le mur.

Papier peint

S'ils sont lessivables :

un simple coup d'éponge avec un peu de produit nettoyant suffit pour rendre à nos papiers peints leur brillance.

S'ils sont non lessivables :

Plusieurs techniques existent. Une gomme (ou de la mie de pain) permettra de faire disparaître les traces de doigts.

Pour les traces de graisse :

On saupoudre de talc la zone ciblée, on laisse reposer pendant quelques heures, le temps que le produit agisse, puis on frotte délicatement jusqu'à la disparition définitive de la tache. Surtout, ne jamais utiliser de chiffon mouillé.

A S T U C E S

Redonner de la souplesse au cuir d'un fauteuil



Pour redonner de la souplesse à un divan en véritable cuir, frottez-le avec de la vaseline. Laissez agir et le lendemain, le cuir sera souple et brillant.

Nettoyer une friteuse...



Remplissez la d'eau et placez dedans une tablette de savon pour lave-vaisselle allumez la friteuse à 180°. Laissez bouillir 10 min, rincez.

...la semelle d'un fer à repasser



Pour nettoyer la semelle d'un clavier, la tour et l'écran (sauf fer à repasser, mettez de la la vitre). Pour le clavier utilisez une vieille serviette de bain et repassez la aussi pour nettoyer le téléphone.



Imbibez d'alcool à friction un coton et nettoyez la souris, le tour et l'écran (sauf fer à repasser, mettez de la la vitre). Pour le clavier utilisez une vieille serviette de bain et repassez la aussi pour nettoyer le téléphone.

Les extraterrestres pourraient déjà avoir visité la Terre

Une nouvelle étude scientifique théorise sur la méthode d'exploration spatiale de potentielles formes de vie intelligentes.

Sommes-nous seuls dans l'univers ? C'est une question que l'humanité se pose depuis la nuit des temps. Mais nous n'avons jamais réussi à établir un contact ou ne serait-ce qu'observer ou soupçonner l'existence d'une autre forme de vie intelligente. Une récente étude publiée dans *The Astronomical Journal* théorise en effet sur l'existence d'extraterrestres et explique pourquoi nous n'aurions encore pas pu les rencontrer. D'après les chercheurs, afin de voyager efficacement de planète en planète, les extraterrestres pourraient simplement attendre que la galaxie où se trouve la planète qu'ils visent se rapproche de la leur. Ils pourraient donc attendre un très long moment avant de voyager dans l'espace, ce qui pourrait expliquer pourquoi ils n'ont pas encore visité la Terre, ou qu'ils



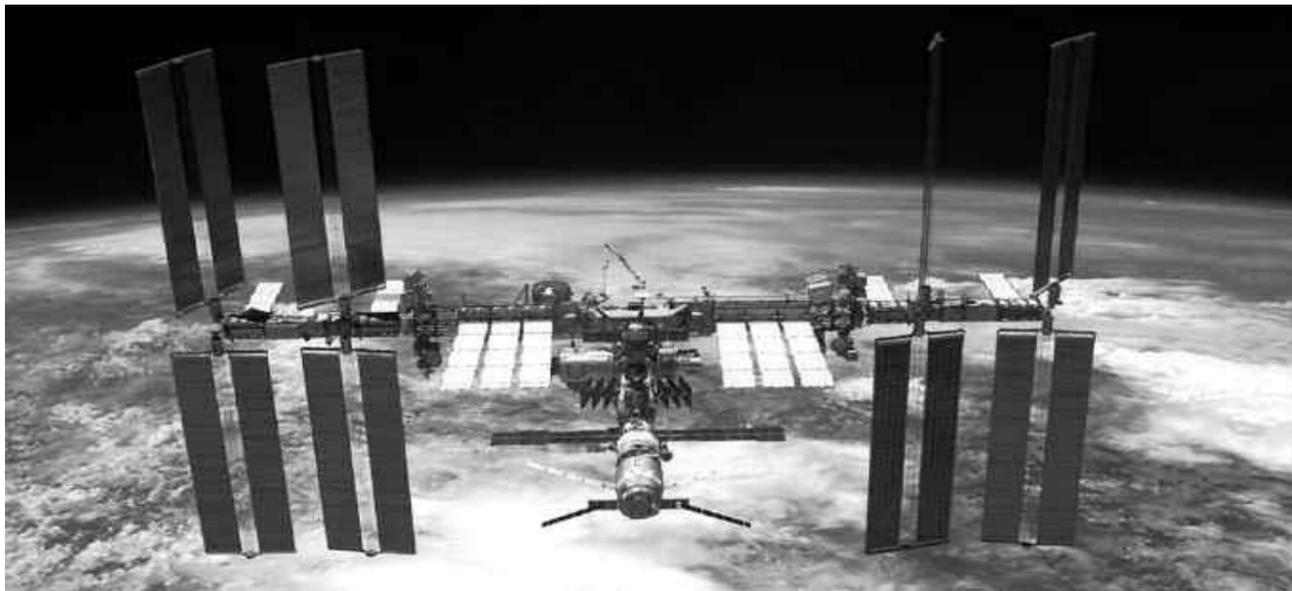
l'aient déjà visité mais bien avant l'arrivée des humains. Attendre que les planètes se rapprochent réduit considérablement le temps de voyage et d'efforts, mais il faut être très patient. Une fois installé sur la nouvelle planète, ils pourraient de nouveau attendre et ainsi de suite.

Un silence radio voulu

L'autre hypothèse mise en avant par les chercheurs est que les extraterrestres pourraient également avoir choisi de ne pas nous contacter, comme nous le faisons avec les peuples indigènes

aujourd'hui, afin de les préserver et les protéger. Une étude de l'Université d'Oxford, datant de 2018, indique en effet qu'il y a deux (2) chances sur cinq (5) pour que nous soyons seuls au sein de notre galaxie.

La Nasa va lancer une horloge atomique dans l'espace



La Nasa s'apprête à lancer en orbite une horloge atomique 50 fois plus précise que les modèles présents à bord de satellites GPS, orbitant la Terre actuellement. Nommée "Deep Space Atomic Clock", sa précision est telle qu'elle ne se décalera de seulement une seconde tous les dix (10)

millions d'années.

Les horloges atomiques ont pour but de mesurer le temps grâce à la vibration d'atomes de césium à l'aide d'ammoniac, de rubidium et d'hydrogène. Cruciales pour la navigation des satellites dans l'espace, elles permettent de connaître avec

précision la position des satellites sans avoir à procéder à des calculs sur Terre.

Les satellites GPS communiquent en effet avec la Terre à travers des signaux. Comme la vitesse à laquelle les signaux sont transmis est connue, la distance avec la Terre et l'objet

spatial peut être déterminé. Et plus l'horloge est précise, plus la position le sera également.

L'avantage de l'horloge atomique

Étant cinquante (50) fois plus précise, l'horloge atomique permettra de déterminer la position directement sur l'objet spatial après avoir reçue les commandes par la Terre et sans besoin d'y renvoyer un deuxième signal. Cela se traduit dans une réduction du temps de latence en cas d'événements imprévus et correction de course très précise et rapide.

Cela permettra également à la Nasa de gérer plusieurs vaisseaux en même temps, les télescopes radio n'étant plus requis d'être tournés en permanence vers le même vaisseau. Et cela va considérablement changer la manière dont nous voyageons dans l'espace. L'horloge atomique sera mise en orbite à l'aide de la fusée Falcon Heavy de la société privée SpaceX. Le lancement sera visionnable en direct sur leur site web.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Hydreliox

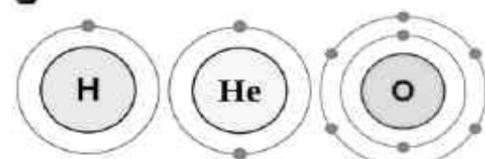
Inventeur : Henri-Germain Delauze

Date : 1985

Lieu : France

L'Hydreliox est un mélange respiratoire utilisé en plongée sous-marine profonde. Il se compose d'hélium, d'oxygène et d'une petite part d'hydrogène. Il a été inventé par l'ingénieur français, plongeur et chef d'entreprise fondateur de la société Comex, Henri-Germain Delauze.

Hydreliox Ltd.



a Fathom Systems Company

LES SIMPSON



21h00



Après un accident survenu dans un centre commercial, Homer sombre dans la paranoïa et décide de rejoindre un groupe de survivalistes, qui se préparent à la fin du monde. Marge, qui éprouve un certain scepticisme par rapport au message alarmiste du groupe, prend du recul avec ses activités

VINCENT MOSCATO :
«AU GALOP !»

21h00



Après le succès de son premier spectacle, l'animateur et rugbysman remonte sur les planches avec sa gouaille traditionnelle et son ton acéré. Dans «Moscato : au galop !», il prend ses nouveaux quartiers à Neuilly-sur-Seine, où il se moque de tout et de tous avec humour et sans mépris. Chacun prend pour son grade : les politiques, les sportifs et le show-business. Son nouvel environnement, proche du bois de Boulogne, lui donne en tout cas un terrain de jeux idéal et sans limite pour vous faire hurler de rire !

ON N'EST
PAS COUCHÉ

21h00



Après avoir fait un tour d'horizon de l'actualité, Laurent Ruquier reçoit une personnalité, le plus souvent issue du monde politique. Il entame un débat avec elle, avant de la livrer aux questions impertinentes de deux chroniqueurs, qui changeront chaque semaine. Puis place à l'accueil des autres convives, des personnalités venues de différents horizons - intellectuels, sportifs, comédiens... - qui évoqueront leur actualité. Débats, grands témoignages, happenings, humour et liberté de ton demeurent les maîtres mots de ce programme

MEURTRES À COLMAR



21h00



Après le décès de son fils, Étienne Ronsard, chirurgien, se retrouve face à son petit-fils, qu'il ne connaît pas. Et pour cause, les deux hommes ne se parlaient plus depuis de nombreuses années. Pour Étienne, pas question de laisser à cet enfant l'image d'un père que l'on accuse d'être un drogué, qui a perdu le contrôle de son véhicule, et entraîné dans la mort son coéquipier. Ce grand-père qui n'a pas su, au moment où il le fallait, accepter le choix de vie de son fils, va tout faire pour prouver à l'enfant que le major Gilles Ronsard était un homme exemplaire



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

ARCTIQUE -
UNE ODYSSEE SOUS
LES GLACES

21h00



Surnommé «l'homme des glaces», le Canadien Mario Cyr sillonne les profondeurs des océans depuis des décennies, et a été l'un des premiers au monde à nager avec des ours polaires. Jill Heinerth, sa jeune compatriote, explore des grottes sous-marines dans l'ensemble du globe. Ils font partie d'un club mondial restreint, celui des plongeurs en eau glacée. Mario et Jill ont décidé de joindre leurs efforts et de se lancer dans une expédition d'envergure au cœur de l'Arctique, du Canada au Groenland afin de documenter l'état de la banquise au printemps. Les plongeurs et leurs guides constatent d'emblée que la fonte des glaces est spectaculairement avancée

LE VOYAGE DE LA VIE



21h00



Récit d'un voyage périlleux, celui de la vie dans la nature. Seul celui qui parvient au terme de ce périple aura droit à la récompense suprême, celle d'assurer sa descendance et de poursuivre sa lignée. Vulnérables et ignorants du danger, de nombreux animaux font face dès leurs premiers pas aux plus grands défis de leur existence. Nées au sommet d'immenses barres rocheuses au Groenland, les toutes jeunes oies sauvages doivent par exemple survivre à un saut de 120 mètres de haut pour pouvoir se nourrir

INSTINCT



21h00



Un tueur en série surnommé «le croupier» sévit dans les rues de Manhattan. Le seul indice reliant les meurtres est une carte de jeu laissée sur les scènes de crime. Le lieutenant Lizzie Needam, en charge de l'enquête au sein de la police de New York, fait appel au Dr Dylan Reinhart, ancien agent de la CIA devenu écrivain et professeur de psychopathologie, pour identifier le tueur

LA CHANSON
SECRÈTE

21h00



Après le succès de la première édition, «La chanson secrète» revient sur TF1. Dix artistes ne savent rien de ce qui va se passer pour eux ! Ils ont accepté de jouer le jeu, de se laisser totalement surprendre, émuvoir, parfois même déstabiliser car ils vont découvrir en même temps que les téléspectateurs une surprise : une chanson qui leur rappelle un souvenir important de leur vie, revisitée et réinterprétée par un artiste. Les téléspectateurs seront aux premières loges pour vivre ces moments d'intimité musicale rare. Et, en bonus, de nombreux invités inattendus et des proches de l'artiste assis dans le fauteuil viendront l'émuvoir



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél-Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

ISABELLE ADJANI

ELLE (RE)DEVIENT CHANTEUSE AVEC LE GROUPE THE PENELOPES

Isabelle Adjani deviendra-t-elle la prochaine idoles des jeunes ? L'AFP révèle que l'actrice de 64 ans a posé sa voix sur une composition du duo électronique The Penelopes. Composé d'Axel Basquiat et Vincent Trémel, ce groupe de musique a travaillé ce titre dans les studios emblématiques d'Abbey Road à Londres. Des artistes de renom y ont travaillé comme Lana Del Rey ou encore Portishead. Mais pour les beaux yeux d'Isabelle, rien n'est trop beau



MEGHAN MARKLE

DE SORTIE : CES BIJOUX EMPRUNTÉS À DIANA QU'ELLE NE QUITTE PLUS

Pour son grand retour sous le feu des projecteurs, après son congé maternité, Meghan Markle est apparue en forme à Londres, ce jeudi. Et pour accessoriser la tenue qu'elle a elle-même créée, la duchesse de Sussex a choisi ses bijoux préférés, hérités de sa belle-mère Diana.



ERIC-EMMANUEL SCHMITT

IL A SONGÉ AU SUICIDE LORS D'UNE CROISIÈRE...

La rentrée littéraire signe le retour de l'écrivain Eric-Emmanuel Schmitt sur les étals des libraires. Endeillé par la mort de sa mère Jeannine, il en a tiré un roman intitulé "Journal d'un amour perdu" (Albin Michel). Une perte qui lui a fait songer au suicide.

Fajr	04h59
Dohr	12h44
Asr	16h17
Maghreb	19h04
Icha	20h23

FONDS DE LA ZAKAT

HAUSSE DE LA COLLECTE À 140 MILLIARDS DE CENTIMES

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a soutenu, jeudi à Blida, que la collecte du Fonds de la Zakat a atteint les 140 milliards de centimes, contre cinq milliards à ses débuts, grâce à l'adhésion de la société algérienne à ce projet.

"La société algérienne a adopté ce projet, depuis sa fondation il y'a 18 ans", a assuré Belmechdi, dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre sur le Fonds de la Zakat, citant pour preuve, la "hausse de la collecte de ce fonds de cinq milliards de centimes à ses débuts, à 140 milliards en 2018".

"L'adhésion des Algériens au Fonds de la Zakat a permis un renforcement de la relation entre le donateur et le donataire, parallèlement à une hausse des capitaux", a-t-il ajouté, escomptant une "nouvelle augmentation de cette collecte durant cette campagne 2019/2020, à mettre au



profit des pauvres". Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a, par la même, souligné la contribution de ce Fonds, dans le développement socio-éco-

nomique, car il constitue un "régime économique divin, ayant profité depuis sa fondation à près de trois millions de personnes, entre orphelins, veuves et nécessi-

teux", a-t-il affirmé.

Procédant au lancement officiel de la 18e campagne nationale du Fonds de la Zakat, Belmechdi a recommandé l'impératif de "contribution à cette collecte, en application des préceptes de notre religion islamique, et de la Sunna de notre prophète (QSSL)". "Cette contribution sera d'un intérêt crucial pour les nécessiteux", a-t-il ajouté, informant que cette campagne nationale, la 18e du genre, sera menée par nombre d'Oulemas et Chouyoukhs qui animeront, à l'occasion, des caravanes d'information, visant à sensibiliser les citoyens sur l'intérêt et le bien fondé du précepte de la Zakat, dans un ordre organisé. Sur un autre plan, le ministre a estimé que le projet d'ouverture de guichets islamiques est une "revendication, légitime pour consacrer le développement", assurant que l'Etat soutient ce projet, qui sera bientôt lancé.

TRAFIC DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

SAISIE DE PLUS 12.000 CAPSULES À CONSTANTINE

Les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), de la sûreté de Constantine ont démantelé un réseau international de trafic de produits pharmaceutiques, et ont procédé à la saisie de plus de 12.000 capsules de médicaments antiépileptique et anxiolytique, détournés de leur usage, a-t-on appris vendredi, auprès de ce corps constitué.

Les faits de cette affaire remontent à la semaine dernière, et après exploitation d'informations faisant état de l'acheminement vers Constantine depuis un pays voisin, d'une grande quantité de médicaments détournés à des fins de psycho-

trope, la BMPJ a déclenché une enquête et mis en oeuvre un plan, qui s'est soldé par l'arrestation de deux personnes, âgées de 24 et 37 ans, à bord d'un véhicule, a précisé un communiqué des services de la police.

La fouille du véhicule a permis de découvrir, minutieusement dissimulés dans le réservoir de carburant, 44 sachets contenant "une quantité considérable" de médicaments, antiépileptique et anxiolytique, a-t-on indiqué, relevant que des sommes d'argent, en dinars algériens et en devises, ont été également saisis, en plus de plusieurs téléphones portables. La perquisi-

tion du domicile de l'un des inculpés dans cette affaire, a permis également la saisie de 81 autres comprimés de classe thérapeutique neurologie-psychiatrie, a-t-on encore fait savoir.

Les mis en cause dans cette affaire, seront présentés devant les instances judiciaires, pour "trafic international de produits pharmaceutiques", "acquisition, transport, stockage et vente de produits pharmaceutiques, non-inscrits dans la nomenclature nationale des médicaments" et "possession illégale de substances psychotropes", a indiqué le même document.

PROMESSE D'ANNEXION DE LA VALLÉE DU JOURDAIN EN CISJORDANIE

L'ALGÉRIE CONDAMNE

L'Algérie a condamné avec "force", l'annonce par le Premier ministre de l'occupation israélienne, Benjamin Netanyahu, de son intention d'annexer la vallée du Jourdain et la partie nord de la mer Morte en Cisjordanie, a indiqué jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie considère cette annonce comme une dangereuse escalade contre le peuple palestinien, et une nouvelle étape sur la voie des pratiques de spoliation systématique des terres et des politiques de judaïsation, et d'épuration auxquelles se livre l'occupation israélienne dans les territoires palestiniens, à dessein de modifier la géographie de la Palestine occupée, en violation flagrante du Droit international, de la légalité internationale et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité" de l'ONU, précise le communiqué. "Tout en réitérant sa solidarité et son soutien ferme et constant à l'Etat de Palestine et à son peuple frère, l'Algérie exhorte la communauté internationale, à contrer avec rigueur ces actes d'escalade répétés des autorités d'occupation, et à permettre au peuple palestinien, de recouvrer ses droits légitimes, notamment l'établissement de son Etat indépendant, avec Al-Qods comme capitale", a ajouté la même source.

JS SAOURA

LYAMINE BOUGHERARA NOUVEL ENTRAINEUR

Lyamine Bougherara est le nouvel entraîneur de la JS Saoura. Le technicien algérien s'est engagé ce vendredi, en faveur des Aiglons du Sud, a indiqué la formation de la JSS sur sa page facebook.

Moins d'une semaine après son départ de l'USM Annaba (Ligue 2), avec qui il n'a pas réussi à gagner le moindre match, Bougherara a déjà trouvé un nouveau point de chute. L'ancien coach du DRB Tadjenanet passe ainsi de l'Est à l'Ouest du pays, où il va diriger la barre technique, un poste occupé juste là par l'ancien joueur de la JSS, Mustapha Djalit. Avec cette nomination, la direction de la JS Saoura espère trouver, en la personne de Bougherara, l'entraîneur idéal pour corriger toutes les lacunes dont souffre l'équipe, notamment sur le plan offensif.

EX-PRÉSIDENT INDONÉSIE

Décès de Habibie à l'âge de 83 ans

L'ancien président indonésien, B.J. Habibie, qui avait permis la transition de l'Indonésie vers la démocratie après la chute du dictateur Suharto, est décédé mercredi soir à l'âge de 83 ans, ont annoncé sa famille et les autorités. Bacharuddin Jusuf Habibie est mort dans un hôpital militaire de Jakarta, après des problèmes cardiaques.

Le président indonésien, Joko Widodo, a rendu hommage à son prédécesseur, ingénieur aéronautique de formation, en saluant "un scientifique de haut niveau" et le "père des technologies en Indonésie". Né en 1936 dans une petite ville au sud de l'archipel de Célèbes, B. J. Habibie avait étudié la construction aéronautique, en Allemagne et aux Pays Bas, avant de rentrer en Indonésie dans les années 1970. Suharto lui avait demandé de l'aider à favoriser l'industrialisation du plus grand pays d'Asie du Sud-est. Il a longtemps présidé la société publique aéronautique Industri Pesawat Terbang Nusantara, puis a été pendant une vingtaine d'années, ministre de la Recherche et de la Technologie. Deux mois après avoir été nommé vice-président par Suharto, il lui a succédé à la présidence en 1998, quand le dictateur a quitté le pouvoir après un soulèvement. M.J. Habibie a permis la transition vers la démocratie du pays, comptant la plus importante population musulmane au monde, en organisant des élections l'année suivante. Il a aussi contribué à stabiliser l'économie, frappée de plein fouet par la crise financière asiatique et affaiblie par la corruption.